

REVUE TRIMESTRIELLE DE L'ASBL -
FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS



Numéro 227 - 4e trimestre 2006

Namur a son Quai des Chasseurs Ardennais



LA DÉFENSE
PRIORITÉ À LA PAIX

LE PRESIDENT D'HONNEUR

Lieutenant général e.r.
Jean Chabotier

Le Conseil d'Administration

PRESIDENT NATIONAL
Général-major e.r. Jean Henrioul
Avenue Baron Fallon, 19 - 5000 Namur
Tél. 081 74 45 55
mail: henrioul.jj@belgacom.net

**VICE-PRESIDENTS
NATIONAUX**
Col BEM e.r. Maurice Dieu
Av. Sart Paradis, 21 - 5100 Wépion
Tél: 081 46 14 90
mail: cha.dieu@skynet.be

Raymond Van Frachen
Rue Lambert Dewonck, 135 - 4432 Alleux
Tél/Fax: 04 3660714
mail: rd.v.fr@skynet.be

SECRETARE NATIONAL
Joseph Poncelet
rue du Sablon, 119 B-Bte 2
6600 Bastogne - Tél. 061 28 99 94
e-mail: j.poncelet@freebel.net

SECRETARE NATIONAL - ADJOINT
Adj.-Chef e.r. Jean Klein
Av. Marie-Thérèse, 32 - 4900 Spa
Tél/Fax: 087 77 33 79
mail: klein.jean@yahoo.fr

TRESORIER NATIONAL
Lt Col Hre Gérard Van Nieuwenhove
Av. de Nivelles, 15 - 1300 Limal
Tél: 010 41 90 03
mail: gev.n@skynet.be
CCP Fraternelle: 000-0344969-37
IBAN BE35 0000 3449 6937
BIC BPOTBEB1

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT
Jean Dandois
rue des Longues Aires, 9
6990 Bourdon Tél. 084 31 40 04

ADMINISTRATEURS
Marcel Bocken
rue du Panorama, 34 - 4910 Theux
Tél: 087 54 10 11

Gen-Maj e.r. Joseph Sizaïre
Av. Albertin, 3 - 1200 Bruxelles
Tél: 02 734 59 62
mail: joseph.sizaïre@chello.be

Christian André
Av. Général Jacques, 46 b - 1400 Nivelles
Tél: 067 22 08 23

Commissaire pour les Germanophones
Aloys Palm - 080 21 50 81
Neuville-Haut, 36 - 6690 Vielsalm
mail: palm.aloys@belgacom.net

ADRESSES UTILES:
Porte-drapeau National
Albert Frédéric - 081 41 20 92
4, Chemin des Déchangos, 5170 Profondeville
e-mail: fraalochas@skynet.be

Le Régiment
Officier S1, Tél. 084 24 61 01
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne

Le Musée de Marche
Regt de Ch A - Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
Tél/Fax: 084 24 60 82
CCP: 000-3251256-10
Lt Col Hre B. Goffinet
Tél: 084-31 35 82
Adj. J. Gaand 084 24 61 77
ou privé: 024284777
ou GSM 0475 92 77 11
Cpl Chef J-M Wallon 084 24 61 39
ou 084326108
ou privé: 081 73 47 04

La salle ChA au Fort de Huy:
voir section de Huy

La MESA
7e Bde Mec Camp Roi Albert
Tél & fax: 084 24 21 57
e-mail: officer.mesa@ping.be

Les dirigeants des Sections Régionales

ARLON-ATTERT

CCP: 000-0980849-82

Président:

Lt Col Hre Guy Schandeler 063 22 27 34
Heckbous, rue de la Rausch 18, 6700 Arlon
Secrétaire: Michel Schandeler 063 22 46 49
rue Michel Hamélius 23, 6700 Arlon
mail: michel-schandeler@swing.be
Tésorier: Jacques Léonard 063 22 07 64
rue de Viville 23, 6700 Arlon

ATHUS- MESSANCY- AUBANGE SELANGE - HALANZY

Banque: 267 - 0027317 - 79

Président: Jean-Paul Noël 063 38 79 95
Rue du Joli Bois 2, 6791 Athus
mail: jp.noel@arcelor.com
Secrétaire: Patrick Hotton 063 38 99 78
Rue de la Linalux 5, 6790 Aubange
Tésorier:
Pierre Vandenninden 063 38 94 92
Rue des Glaieuls 14, 6791 Athus

BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SURE

CCP: 000-0240928-77

Président: Victor Merche 061 21 12 65
Rue des Remparts 93, 6600 Bastogne
Secrétaire: Mme Merche Jacqueline 061 21 37 76
Savy 1C, 6600 Bastogne
Tésorière: Mme Lahy Emilia 061 21 29 52
R de Neufchâteau 182, 6600 Bastogne

BERTRIX - PALISEUL

CCP: 000-0380547-16

Président: Jules Thillen 061 41 11 14
Rue du Saupont 121, 6880 Bertrix
Secrétaire:
Noël Gérard
rue de Menuchamps 18, 6856 Fays les Veneurs
Tésorier:
Pierre Dion 061 41 13 99
Rue des Combattants 2, 6880 Bertrix

BOUILLON

CCP: 000-0512180-20

Président-Secrétaire: Roger Thomez
061 46 69 13
rue des Carrières 16, 6830 Les Hayons
mail: rthomez@skynet.be
Tésorier: Pierre Bourgeois 061 46 75 26
rue de la Semois 43, 6830 Les Hayons

BRABANT

CCP: 000-0352242-35

Président:

Col BEM e.r. Jacques Van de Veken
Tl/Fax: 010 41 62 48
mail: jacques.vandevéken@skynet.be
Av. du 11e Zouaves 33, 1342 Ottignies-LLN
Secrétaire:
Michel Duquesne 02 47 85 299
rue Stevens Delannoy 59 - 1020 Bruxelles
mail: michelduquesne@skynet.net
Tésorière:
Mlle Claude Renson 02 46 5 42 46
Av du Condor, 8 Bte 13
1080 Bruxelles

EREZEE - MANHAY

CCP: 000-0818871-94

Président:

André Sevrin 086 47 73 55
Rue de Dochamps 14, 6997 Amonines
Secrétaire:
Laurent Halleux
rue Général Borlon 32, 6997 Erezée
mail: laurent.halleux@skynet.be
Tésorier: Yves Bodson 086 45 54 99
rue du Trésor 5, 6960 Manhay-Freyneux

ETALLE - HABAY - TINTIGNY

CCP: 000-0823962-44

Président: Jean-Marie Pairoux

063 41 14 23 (Bureau 063 23 18 11)
rue des Sports 21, 6724 Marbehan
mail: jean-marie.pairoux@idelux.be
Secrétaire:
Daniel Habran 063 41 21 50
Rue du Hibé 5, 6724 Marbehan
Tésorier:
Jean-Pol Magerotte 063 41 14 00
rue des Sports 7, 6724 Marbehan

FLORENVILLE

CCP: 000-0804897-88

Président:

Fernand Gérard 061 31 51 49
Rue de la Burlanderie 27, 6820 Florenville
Secrétaire - Trésorier:
Roland Bouillon 061 31 55 06
Rue Nicolai 16, 6820 Florenville

HAINAUT

CCP: 000 - 0348650 - 32

Président: Claude De Greef

Tél/Fax 071 41 30 40
rue de l'Etang 282, 6042 Lodolinsart
Secrétaire:
Mme Lilliane Ypersiel 071 41 30 40
Tésorier: Jean-Michel Nicaise
Rue de la Caillette 13, 6044 Roux
mail: jeanmichel891970@hotmail.com

CINEY - ROCHEFORT - GEDINNE

CCP: 000-0762137-08

Président-Secrétaire:

Maurice Trembloy 084 22 33 35
rue St Gobert, 9 à 6900 Hargimont - Marche
Tésorier:
Joël Guyot 084 21 39 67
rue de la Commanderie, 25
6900 Hargimont

HUY - 6 Ch A

CCP: 000-0718009-15

Président: Louis Mélon 085 23 27 13
rue du Beau Site 6, 4500 Huy
Secrétaire: Roger Vancauteran 085 23 04 51
rue des Jardins, 5 4530 Villers-le-Bouillet
Tésorier: Firmin Bauche 085 23 04 51
rue des Jardins, 4 4530 Villers-le-Bouillet
GSM : 0473 937780

LIEGE-VERVIERS

CCP: 000-0900416-62

Président: Col Hre Baudouin Keutlens
087 22 82 78
Rue de Liège, 25 - 4800 Verviers

Secrétaire-Trésorier:

Jean Octave 087 22 10 73
Rue des saules 82, 4800 Verviers-Polleur

MARCHE-en-FAMENNE et 1ChA

CCP: 000-3250052-67

Président:

Albert Collard 04 250 48 15
rue de la Dimé; 50,
4347 Fexhe-le-Haut-Clocher
mail: albert.collard@teleclisnet.be
Secrétaire-Trésorier:
Danielle Leurs
0477 751476

NAMUR

CCP: 000-0364057-16

Président a.l.: Col BEM Hre C. Legat
Av. Sart Paradis 19, 5100 Wépion
081 46 23 59 - mail: fa986598@skynet.be
Secrétaire: Bernard Neufort 0495 7898 17
Rue Bois Esneux 102, 5021 Bonrinne
mail: bajaneufort@yahoo.fr
Tésorier: Joseph Mahieux 083 65 53 74
Bois communal 1A, 5330 Maillen

NEUFCHATEAU LIBRAMONT-CHEVIGNY

LEGLISE

CCP: 000-0715193-12

Président:

Raymond Lagarmite 063 43 31 79
Rue Notre-Dame 61, 6860 Les Fosses Légère
Secrétaire-Trésorier
Louis Maury 061 22 23 35
Rue de la Spinette 4, 6800 Libramont-Neuvillers
mail: maury.marionette@yahoo.fr

SAINT - HUBERT

CCP: 000-0800173-20

Président: Robert Mignon 061 61 22 57
Av. Paul Poncelet, 100 6870 Saint-Hubert
Secrétaire-Trésorier:
Serge Toussaint 061 61 38 87
Clos des Sorbiers 62, 6870 Saint-Hubert

VIELSALM et 3ChA

compte: 732-0125021-39

Président: Lucien Paquay 080 21 68 32
Ville-du-Bois 6, 6690 Vielsalm
Secrétaire: André Gilson
Tél/Fax 080 21 53 03
Neuville Haut 44, 6690 Vielsalm
mail: fb568962@skynet.be
Tésorier: André Lochet 0498 7008 67
Langlire 37, 6674 Montleban

VIRTON

CCP: 000-0729100-48

Président-Trésorier:

Raymond Meinguet 063 57 93 91 (après 19h00)
rue Harmoncourt 26 - 6762 Saint-Mard
Secrétaire: Daniel Waudoit 063 57 62 18
rue de Mageroux 22, 6762 St Mard

SECTION REGIMENTAIRE

Cte Banque: 068-0627580-17

IBAN: BE61 0680 6275 8017

BIC: GKCC BEBB

Président:

Col BEM e.r. Yvan Jacques 084 31 23 49
6, rue du Bondeau - 6900 Marche-en-Famenne
mail: yvan.jacques@tele2allin.be
Secrétaire: Adt Chef André Dehaen
084 21 35 27 - Bu: 084 24 65 28
rue des Alliés 28 - 6953 Forrières
Tésorier: Cdt e.r. A. Beudels
Rue Inzefin 34 - 6990 Hampteau
Tl/Fax: 084 46 67 76

Club de Marche Chasseurs Ardennais

Cte Banque: 240-7280297-63

Président: Baudouin Keutlens 087 22 82 78
Rue de Liège, 25/14 - 4800 Verviers
Secrétaire: René Degève 084 32 18 47
rue des Bouleaux, 8 - 6900 Marche-en-Famenne
Tésorier: Pol Charlier 0423 24 84 5
rue Jacques Désira, 13 - 4340 Villers-l'Évêque

Fournitures

autocollant cinq couleurs.....0,50
béret vert sans hure 12,50
hure pour béret 3,00
vue Monument national 0,25
carte de vœux 0,50
cravate verte avec hure .. 11,20
décoration petit modèle 14,90
insigne de revers 12
ou 20mm 6,20
écusson brodé 5,00
fixe-ruban
(or, argent, bronze) 6,20
drapeau de l'Ardenne 49,60
épingle de cravate dorée 7,50
clip de poche 9,00
clip + écusson 14,00
bonnet avec hure(KK ou noir) 9,00
Les prix indiqués sont obligatoires
Commandes aux sections

Le Chasseur Ardennais

N°227-4e trimestre 2006
Revue trimestrielle éditée par l'
**ASBL Fraternelle Royale
des Chasseurs Ardennais**

Editeur responsable:
Jean Henrioul

Photos: le Regt , les Sections, Degée-
Presse, J. Guyot, F. Mathon, J. Van de Veken,
Ed. Weyrich.

Dactylographie: Joseph Poncelet

Impression:

Print House Defence
Cette revue a été tirée à 5.500 exemplaires

**Le n°228 paraîtra à la fin mars 2007; les
textes sont attendus de façon continue
mais au plus tard le 15 février; les
documents reçus après cette date seront
reportés au n°229. SVP, rédigez les
chroniques de section en tenant compte
de la date de parution.**

**Les corrections aux listings
seront adressées pour le 1er mars au
plus tard à :**
Fraternelle Royale Ch A
Square de la Charité-sur-Loire, 13
5100 Wépion
ou à: j-mc@skynet.be

Envoyer:

*disquettes et photos à Jean Henrioul - Avenue Baron
Fallon, 19 5000 Namur
*documents à dactylographeur à Joseph Poncelet - rue
du Sablon, 119 B Bte 2 6600 Bastogne
*e-mail à : henrioul.jj@belgacom.net (textes en «.rtf»)

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Affaires sociales
hospitalières

Avec le soutien du Département des Affaires Sociales
et Hospitalières de la Province de Luxembourg



Chers amis, je voudrais aujourd'hui repréciser la nature des rapports qui, selon moi, doivent exister entre la «Fraternelle» et ses membres, c'est-à-dire chacun d'entre vous, d'entre nous.



Récemment, au cours d'un échange de vues sur la nécessaire présence des membres aux différentes manifestations, j'ai entendu à peu près ceci : «Les membres qui assistent à des manifestations font quelque chose POUR la Fraternelle !» Et bien voyez-vous, c'est ce petit mot de quatre lettres que j'ai écrit en majuscules qui me pose problème à moi et qui doit nourrir notre réflexion à tous.

Tout d'abord, que se cache-t-il derrière ce vocable «Fraternelle» ? J'ai tendance à répondre rien, rien si ce n'est l'ensemble de ses membres. La «Fraternelle», ce n'est pas le Président, ce n'est pas le Conseil d'Administration, ce ne sont pas les Comités de Sections, la «Fraternelle» ce sont les membres, ni plus ni moins.

Evidemment, une structure doit exister pour organiser, encadrer, orienter, inciter, mais on n'agit jamais, on ne se donne jamais POUR une structure, cela n'aurait pas de sens. Quand on se fait membre d'une fraternelle ou d'une quelque autre association, c'est parce que l'on croit aux mêmes valeurs que les membres de cette association et que l'on désire s'engager avec eux pour atteindre les mêmes objectifs. Dès lors que vous admettez ce point de vue, vous êtes un vrai membre du groupe et tout ce que vous faites, tout ce que vous réalisez au sein de ce groupe, c'est avant tout pour vous-même, par conviction et pour réaliser vos aspirations personnelles en communion avec vos camarades.

Je ne doute pas un seul instant que tous vous partagerez cette façon de voir et que, ce faisant, vous prendrez encore plus de plaisir et retirerez encore plus de satisfaction à vous impliquer dans les activités de vos sections.

Je ne veux pas terminer ce mot sans vous faire part de mon optimisme (prudent !) retrouvé ces derniers temps au sujet de notre unité nationale et de la place que son idée occupe dans l'opinion. Les manifestations patriotiques du mois de novembre ont, me semble-t-il, été marquées par une ferveur quelque peu renouvelée tant du côté de la population (et notamment des jeunes) que du côté des gouvernants à tous les niveaux. Ce n'est qu'un frémissement, mais le balancier est sans doute reparti dans le bon sens. Faisons tout pour que cela dure !

Enfin, je vous souhaite de tout cœur tout le bonheur possible en 2007 avec vos familles, vos proches et vos compagnons de notre Fraternelle.

Jean Henrioul

Le Chasseur
Ardennais
n°227
4e trimestre 2007

Sommaire

4
La vie de la Fraternelle

7
Dans nos sections

21
Le Coin Evocation

23
Contact

25
Au Régiment

26
Le Coin Info

27
Ciseaux
Notre site Web



Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais
BULLETIN D'ADHESION (A envoyer au secrétaire de la section de votre choix)

Nom: Prénom:

Adresse:

vous demande son adhésion en tant que:

membre effectif (ancien Chasseur Ardennais), classe

membre adhérent * (non-ancien Chasseur Ardennais)

dans la section de (voir page 2)

Je vire 7,50 euros au compte de cette section (compte en page 2)

A le

(signature)

*Doit être présenté par 2 membres effectifs

La cotisation comprend la livraison trimestrielle de la revue « Le Chasseur Ardennais »



Namur 1er septembre , jour faste



Regt

Le Quai des Chasseurs Ardennais est né !



FM

L'hommage au monument du Roi Albert 1er.
Le Commandant du Régiment, feu le Président de la section de Namur, le Ministre de la Défense et le Bourgmestre de Namur



Une partie de l'assistance

Regt

D'autres photos de cette matinée en page 28. Voir aussi le texte de la Section de Namur

Le Colonel Hre Jean Militis, membre d'Honneur de notre Fraternelle, est décédé



Jean Militis avait été promu membre d'Honneur de notre Fraternelle en 1966 sur proposition du Président National de l'époque Albert Hubert. C'était la première personnalité à être reconnue dans cette qualité par notre Fraternelle et il en était très fier. Ce Gaumais au caractère d'Ardennais a, à force de volonté, mené une carrière hors du commun. Très jeune résistant pendant la guerre, il accompagne ensuite les troupes américaines en Allemagne pour la fin des opérations ; il se distingue en Corée avant de débiter une brillante carrière d'officier commando ; il commandera pendant une dizaine d'année le Centre d'Instruction Commando et mettra au point les méthodes de survie dans les régions les plus reculées du Congo. Sa retraite n'a aucunement signifié un arrêt de ses activités. Il fut Député, publia plusieurs livres et organisa plusieurs séjours en Corse et ailleurs pour des enfants handicapés. De très nombreuses distinctions honorifiques témoignaient de ce parcours peu commun.

Le Colonel Hre Militis s'en est allé le 17 septembre à l'âge de 84 ans. Ses funérailles ont eu lieu devant la toute grande foule à Ste Marie-sur-Semois, son village natal.

La Fraternelle présente à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

Notre 62e Congrès National, le 22 avril 2007 à Bertrix



ORDRE DU JOUR

1. Introduction par le Président National.
 2. Appel des Sections. Elles doivent toutes être représentées par un délégué mandaté par son comité. Nombre de voix par section en fonction de la situation numérique clôturée au 31 décembre 2006.
 3. Elections statutaires des administrateurs. Sont sortants : MM Dieu et Henrioul. Les candidatures doivent parvenir par écrit au Président National pour le 31 janvier 2007.
 4. Approbation des documents relatifs à l'exercice 2006. Intervention des Secrétaires et Trésorier nationaux.
 5. Rapport des contrôleurs-vérificateurs aux comptes et décharge de gestion au Conseil d'Administration pour l'exercice 2006.
 6. Fixation de la cotisation pour l'exercice 2008.
 7. Projet de budget pour l'exercice 2007.
 8. Désignation de deux contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2007.
 9. Situation de la Revue «Le Chasseur Ardennais».
 10. Examen des propositions présentées par les membres effectifs, par les sections ou par le conseil d'administration en vertu de l'article 22 des statuts.
 11. Congrès nationaux futurs : Marche-en-Famenne en 2008 et Libramont en 2009.
 12. Divers.
 13. Résultats des élections statutaires.
 14. Remise des médailles d'or de la Fraternelle.
 15. Clôture de l'Assemblée Générale par le Président National.
- Brabançonne – Marche des Ch A

CONVOCACTION

Conformément à l'article 18 a des statuts de notre ASBL, j'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la 62^e Assemblée Générale statutaire de notre association.

Elle se tiendra le dimanche 22 avril 2007 à 11h15 en l'église décanale de Bertrix, place Des Trois Fers, et ce dans le cadre de notre Congrès National annuel.

Cet avis tient lieu de convocation.

Jean Henrioul
Président National

Programme de la journée

08h30 : Accueil des participants sur la Place des Trois Fers (parking)

09h00 : Accueil des autorités à l'Hôtel de Ville

09h15 : Rassemblement devant l'Hôtel de Ville

09h30 : Départ du cortège de l'Hôtel de Ville vers l'église de Bertrix

10h00 : Messe à la mémoire de tous les Chasseurs Ardennais en l'église décanale

11h00 : Dépôt de fleurs au monument aux morts de la ville

11h15 : 62^e Assemblée Générale statutaire en l'église décanale

12h30 : Apéritif

13h00 : Banquet

PRESCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Inscriptions et paiements

Le montant de 30 euros par personne pour le repas sera payé dans les sections avant le 30 mars 2007.

Le nombre de participants des sections ainsi que le virement correspondant (ne pas oublier les chauffeurs des cars) devront parvenir à la section organisatrice pour le **10 avril 2007 au plus tard** par virement au C.C.P. 000-0380547-16 de ASBL Fraternelle Royale des Ch.A., Section de Bertrix-Paliseul, rue des Combattants 2 à 6880 Bertrix.

Rendez-vous : Le rendez-vous est fixé sur la Place des Trois Fers à partir de 08h30. Des commissaires indiqueront les parkings pour les cars et les voitures. Les congressistes se rendent ensuite devant l'Hôtel de Ville (à 300 m de la place) pour la formation du cortège dans l'ordre suivant : musique, porte-drapeau, autorités, Chasseurs Ardennais en béret vert (des commissaires veilleront au bon ordre du cortège).

A l'église : Les Chasseurs Ardennais, épouses, parents et amis sont priés de prendre place dans l'église en laissant les sept premières rangées de chaises libres pour les invités et autorités.

Au monument (sur la place) : après la messe, les drapeaux se rendent au monument suivis des autorités et des congressistes pour les dépôts de fleurs (Last post et Brabançonne).

Assemblée Générale : Retour à l'église et reprendre place pour l'Assemblée Générale.

Banquet : Salle des fêtes sur la place à 200 m de l'église. L'apéritif des congressistes sera servi à table.

Accès : voir plan de la ville de Bertrix remis aux présidents ou délégués des sections lors du dernier conseil d'administration du mois de septembre.

MENU

Apéritif

Terrine de lapereau au basilic

Croustade de volaille

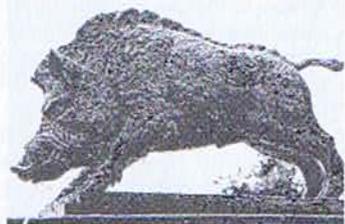
Rosbif – Jardinière de légumes

Pommes de terre persillées

Jambon – Salade – Fromage

Dame Blanche

Café





Faisons connaissance avec Bertrix

Situation

A l'extrémité sud-ouest du plateau de Recogne, tout juste avant la dépression où coule la sauvage Semois, Bertrix n'offre pas le visage traditionnel et quelque peu sophistiqué des centres touristiques renommés. Bertrix, c'est l'Ardenne toute simple, rude, sauvage. Bertrix, c'est l'Ardenne forestière et agricole dans toute sa pureté.

De quelque côté qu'on l'aborde, il faut avant de l'atteindre traverser une forêt profonde et sombre, puis la ceinturant, une campagne paisible où alternent prés et labours. Et voici qu'apparaît une grosse tour grise crevant un voile d'ardoise, une île, grise, au milieu d'une



immensité verte et mauve, une île, un peu perdue en dehors des grands courants de circulation, une île bien peuplée cependant, dans une Ardenne où l'on compte sur quelques doigts d'une main les agglomérations de cinq mille habitants.

Quel charme subtil et propre à ce bout de terre a pu opérer sur tant de gens ? La douce faune, l'aimable Famenne n'offraient-elles pas une hospitalité plus séduisante ? C'est qu'il y a en Ardenne, à Bertrix, une sorte de grandeur, de majesté même, dans la rudesse, dans la rigueur, dans la sauvagerie du décor et du climat qui fascinent.

Voilà, sans doute, tout le secret de l'Ardenne, de Bertrix.

Bertrix est l'une des agglomérations les plus importantes du Luxembourg belge. Elle est importante par son rôle de petite métropole tant économique que scolaire, et par le fait qu'elle se situe à l'intersection de plusieurs routes, au point de départ et d'aboutissement de différentes lignes d'autobus.

Lorsqu'on atteint le cœur de ce bourg, on ne manque pas d'être quelque peu surpris. Bertrix n'est pas une cité pareille à tant d'autres, elle a du caractère ! Voyez sa grand place ! C'est un vaste terre-plein, bien dégagé. Dans sa sobriété, le monument aux morts de la guerre possède une éloquence significative, discrètement émouvante.

Au fond, l'église impose, à contre ciel, la robuste élégance de sa tour. Elle est à l'image de l'Ardenne, pure, massive, puissante, presque sévère.

Un brin d'histoire

La terre de Bertrix était une terre franche administrée par trois maieurs et les trois-échevins de ses trois quartiers : Burhaimont, Bohémont et Renaumont. Ces administrateurs, aidés de trois sergents et d'un greffier formaient une cour de justice. Ils parvinrent à maintenir à travers les siècles les privilèges de Bertrix contre les tentatives d'empiètement de l'Espagne et de l'Autriche, préférant subir la déportation que faillir à leurs devoirs.

Au 18^e siècle, la Belgique vit sous la domination autrichienne. Les trois maieurs des trois Bertry Burhaimont, Bohémont et Renaumont tiennent tête au délégué impérial. Celui-ci abandonne ses projets en déclarant : «Vous êtes de vrais baudets». Ce terme de mépris dans la bouche d'un ennemi devint un titre de gloire pour les habitants de Bertrix.

Ses habitants, s'associant à leurs maieurs pour braver l'opresseur, parodièrent l'Académie créée à Bruxelles par Marie-Thérèse en adoptant eux aussi pour leur sceau un fer de baudet. En 1930, un arrêté royal autorisa la commune de Bertrix à faire usage de ce blason aux trois fers de baudet.

En 1793 et 1819, les habitants de Bertrix surent défendre farouchement leur indépendance et ce n'est qu'en 1830 qu'ils acceptèrent d'entrer dans la patrie belge en prenant les armes pour aider à sa création.

Au cours de l'occupation allemande de 14-18, leur résistance passive et active leur valut de nombreuses distinctions belges, anglaises et françaises.

Etymologie

Bertrix, d'après Carnay, remonte au moyen âge et vient du nom d'une personne germanique Bertars, qui, avec suffixe iacus, signifie «Termes de Berthies». La légende, quant à elle, lui donne comme origine Bertry, c'est-à-dire «trois monts» : Burhaimont ou mont des Bruyères, Bohaimont ou mont du comte Renaud.

Le Président de la Section de Namur, Roger Cubert, nous a quittés



Ci-dessous l'hommage funèbre prononcé par le Président National.

Chère Hélène,

Au nom de tous les membres de la Fraternelle et en mon nom propre, je vous présente ainsi qu'à tous vos proches nos très sincères condoléances. Soyez persuadée, ma chère Hélène, que l'annonce du décès de Roger nous a tous bouleversés.

Chers amis, mesdames et messieurs,

Roger nous a quittés à la fin de sa 79^e année. Sans crier gare, il a brusquement créé un immense vide parmi nous.

Lorsqu'il y a sept ans, je suis entré au Conseil d'Administration de notre Fraternelle, je ne connaissais pas Roger Cubert. A l'époque, ce Président de la Section de Namur, qu'il était déjà depuis 1995, m'était apparu comme un homme discret et pas très expansif sous des dehors quelque peu bourrus. Mais très rapidement et pour ma plus grande satisfaction, j'ai appris à le connaître.

Peu à peu, j'ai su que son attachement aux Chasseurs Ardennais était né lors de son service militaire effectué en 47-48 à Siegburg au Bn de Chasseurs Ardennais alors récemment reconstitué. Il était particulièrement fier de conter ses relations privilégiées en tant qu'employé du CQMS avec son Chef de Corps, le bien connu Col Dumortier.

Peu à peu, j'ai découvert que sa vie de contremaître dans une grande entreprise sidérurgique avait trempé son caractère et surtout développé chez lui le sens de la nécessaire solidarité entre les hommes quelles que soient leurs conditions.

Peu à peu, il m'a parlé de ses passions, car c'était un homme passionné. Sa famille bien sûr, mais aussi les chevaux, les marches folkloriques et ... la région champenoise ! Mais que dire de sa passion pour SA section régionale de notre Fraternelle et son désir de la voir rayonner dans la région namuroise et donc sa satisfaction fut grande et sa fierté légitime quand, il y a deux mois, la ville de Namur inaugura le Quai des Chasseurs Ardennais.

Peu à peu, j'ai compris aussi qu'il était un chef né, chef non pas par les connaissances théoriques, mais bien par la connaissance de l'homme, par le bon sens, par l'exemple, par le respect de certaines valeurs et par la conviction qu'il avait du devoir à accomplir correctement.

Peu à peu enfin, j'ose prétendre que nous étions devenus amis et souvent, entre amis, j'ai sollicité ses avis.

Sabrina et Grégory, vous pouvez être fiers de votre grand-père !

Mon cher Roger,

Personne n'avait jamais imaginé que tu quitterais de façon aussi subite ta famille, tes passions et ta Fraternelle. Je te le dis, ta présence nous manquera énormément. Ton jugement nous manquera, ta sérénité nous manquera et aussi ce haussement d'épaule bien à toi quand tu voulais écartier sans appel une idée qui ne te plaisait pas.

Roger, repose en paix dans ta terre natale et merci pour tout !



dans nos sections régionales

Avis aux rédacteurs des rubriques de Section: svp, consultez les directives de la page 2 pour l'envoi de vos textes



ARLON

Activités de la Section

Le 1er septembre dernier, une délégation de notre section, ainsi que notre drapeau, étaient présents à Namur pour l'inauguration du Quai des Chasseurs Ardennais.

Le 8 septembre, nous assistions aux cérémonies de la Journée du Souvenir, commémorant la libération de la ville d'Arlon par les troupes américaines en septembre 1944, ainsi que la mémoire des otages abattus par les Allemands dans les jours qui ont précédé l'arrivée des Américains.

Le 9 septembre, nous étions présents à l'Assemblée Générale de l'ANIA (Association Nationale des Invalides de l'Armée) et le lendemain 10 septembre nous assistions à Messancy à la cérémonie commémorative en l'honneur de Jean-Baptiste Genin, un Chasseur Ardennais pendu par la Gestapo le 31 août 1944, à l'endroit même où s'élève le monument érigé à sa mémoire.

Le 16 septembre, certains de nos membres assistaient à l'Assemblée Générale du 12^e Bataillon de Fusiliers-Remagen, et le lendemain 17, une délégation et notre drapeau étaient présents à la journée du souvenir du Cercle Royal Arlonais et Gaumais d'Outre-Mer.

Le 21 septembre, nous étions aux funérailles du Colonel Militis à Sainte-Marie sur Semois et le 6 octobre, à l'Assemblée Générale des Croix de Guerre.

Le 30 octobre, nous assistions, avec notre drapeau, aux funérailles de M. Roger Cubert, président de la section de Namur, à Mettet.

Le 5 novembre, nous participions au Relais Sacré, le 11 novembre, aux cérémonies commémorant l'Armistice à Arlon et Stockem et le 15, au Te Deum en l'honneur de la fête du Roi.

Le mercredi 8 novembre, notre section célébrait la Saint Hubert. La journée commençait par une messe célébrée à Waltzing, par l'abbé Bachelart, curé de ce village et qui est devenu en quelque sorte l'aumônier de notre section. Dans son homélie, remarquable à mon sens, l'abbé regrettait que les jeunes n'entretiennent plus le devoir de mémoire envers les anciens combattants et souhaitait que l'on redonne des cours d'éducation civique dans les écoles. Il rejoint en cela l'opinion de tous les membres des associations patriotiques d'Arlon. J'ai déjà soulevé ce problème à maintes reprises dans cette revue, mais l'ajout de cours d'éduca-

tion civique au programme de nos écoles doit faire l'objet d'une décision politique. Quand on sait que pour pas mal de nos politiciens retranchés derrière de soi-disant problèmes communautaires, le fait de prononcer certains noms tels que Belgique ou patriotisme les font avaler de travers, beaucoup d'eau risque de couler encore sous les ponts avant qu'on y arrive. D'autre part, il n'est pas suffisant d'éduquer uniquement les élèves dans ce domaine, il convient de commencer par leurs professeurs qui n'en savent pas plus. Après la messe, nous nous sommes retrouvés à la salle Saint-Bernard, pour notre traditionnel dîner de retrouvailles.

Décès

Nous ont quittés :

Membres A

M. Pierre PEIFFER, décédé à Arlon, le 16 août, à l'âge de 92 ans. M. PEIFFER était ancien combattant aux Chasseurs Ardennais et prisonnier de guerre.

M. Antoine DECHAMBRE, décédé à Saint-Mard, le 17 septembre, à l'âge de 89 ans. L'Adjudant e.r. DECHAMBRE était caporal au 1^{er} Chasseurs Ardennais en 1940 et a combattu le 10 mai à Martelange. Prisonnier de guerre pendant un an, il est entré dans la Résistance. Devenu sous-officier en 1946, il a terminé sa carrière à l'Ecole d'Infanterie. Il était également invalide de guerre. L'adjudant DECHAMBRE était membre du comité, délégué de secteur et porte-drapeau de la F.N.C., fonctions qu'il a exercées jusqu'au bout de ses possibilités physiques. Il était une figure au sein de notre section. Une délégation de la section ainsi que le drapeau étaient présents lors des funérailles.

Membres H

Mme Pierre WESTER, décédée à Barnich, le 20 juillet, à l'âge de 81 ans.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Goûter de retrouvailles

Nos membres ayant émis le souhait d'avoir deux goûters par an, au lieu d'un seul, nous retrouverons donc à la salle Saint-Bernard à Waltzing, le mercredi 10 janvier 2007 à 15h00. Ce sera également l'occasion d'échanger nos vœux pour l'année nouvelle. Le prix du goûter reste fixé à 4 euros payables sur place. Nous vous demandons cependant d'avertir notre trésorier de votre participation une semaine à l'avance afin d'avoir une idée du nombre de personnes pour passer les commandes.

Félicitations

Notre trésorier, M. Jacques LEONARD et son épouse Mme Marie DEMANDE ont célé-

bré leurs noces d'or le 14 septembre dernier. Ils se sont mariés à Bastogne en 1956. Nous les félicitons encore une fois et leur souhaitons de vivre encore de nombreuses et belles années ensemble.

Souhaits

En cette fin d'année 2006, je profite de la parution de la revue pour présenter à tous nos membres mes meilleurs souhaits de bonne et heureuse année 2007.

ATHUS

MESSANCY AUBANGE
SELANGE HALANZY

Pas de contribution ans ce N°

BASTOGNE

Martelange
Vaux-sur-Sûre



La Régionale présente à tous ses membres ses meilleurs vœux pour 2007.

Que la santé, la joie et le bonheur soient au rendez-vous tout au long de cette année.

Décès

HARTMAN Roger, MS, décédé à Vaux-Sur-Sûre à l'âge de 80 ans.

LOUIS Joseph, MA, décédé à Remoiville à l'âge de 83 ans.

LEJEUNE Raymond, MS, décédé à l'âge de 86 ans.

KRACK Paula, MH, Veuve de CLEMENT R, décédée à l'âge de 83 ans.

CASEAU Marcel, décédé à Bastogne à l'âge de 86 ans.

LEPERE Géraldine, décédée à Liège le 15 novembre à l'âge de 23 ans. Elle était la petite-fille de la trésorière de notre section, Madame Emilia LAHY.

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

Nos participations

Le 8 septembre 2006

Plus de 180 enfants ont participé au "Périples de la Mémoire", Visite des anciens monuments et Stèle.

Dépôt de gerbes aux Monuments

Glessner, 1^{er} GI tué à Bastogne lors de l'offensive des Ardennes.

Le 11 novembre 2006.

Anniversaire de la fin de la guerre 14-18. Dépôt de gerbes au Monument, Brabançonne et appel aux morts. Réception à l'Hôtel de ville.

Le 12 novembre 2006

Messe à Noville pour les victimes de l'offensive. Visite à l'Enclos des Fusillés et verre de l'amitié offert par la Jeunesse Novilloise.

Le 15 novembre

Fête de la Dynastie et réception par le 1^{er} Régiment d'Artillerie.

Bonne année à tous,
Victor MERCHE

BERTRIX - PALISEUL

Décès

M. Henri Coune, membre E, né à Montegnée le 13 septembre 1930 et décédé à Auby le 15 septembre.

M. Gaby Nollevaux, membre A, né à Plainevaux le 28 février 1919 et décédé à Ste-Ode le 6 octobre.

M. Frédéric Poncet, membre A, né à Bouillon le 5 janvier 1919 et décédé à Esneux le 1^{er} novembre.

Aux familles dans la peine, le comité et les membres de la section réitèrent leurs sincères condoléances.

Noces d'or

Nous félicitons chaleureusement Raymond et Astrid Mignon-Dion pour leurs noces d'or et leur souhaitons de vivre encore de nombreuses années ensemble.

Congrès national

Le 22 avril 2007, la section de Bertrix-Paliseul a le grand honneur d'organiser le Congrès national ainsi que l'Assemblée Générale statutaire dans ses murs. Le comité souhaite déjà la bienvenue aux autorités, à toutes les sections et principalement à tous nos membres afin d'accueillir dignement mais aussi dans la joie et la bonne humeur, tous nos amis des vingt sections qui composent notre belle fraternelle.

Vous trouverez dans les pages antérieures, le programme complet de cette grande et belle journée.



Décès

Mme Anne SIMON, Bouillon, membre H, décédée le 2 février à l'âge de 84 ans.

M. Ovide ADAM, Noirefontaine, membre S, décédé le 3 septembre à l'âge de 86 ans.

M. Michel DELOGNE, Rochehaut, membre A, décédé le 2 octobre à l'âge de 86 ans.

Mme Solange LAURENT, Corbion, membre H, veuve de Gabriel JAMINET, décédée le 14 octobre à l'âge de 89 ans.

Aux familles endeuillées, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Noces de diamants

Notre membre A, Eugène JACQUES de Mogimont et son épouse Aline ont fêté voici peu leurs soixante ans de mariage. Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur, en leur souhaitant encore de nombreuses années ensemble.

Activités

Le 17 septembre, assemblée générale et repas des retrouvailles de notre section. La messe à la mémoire de tous les Chasseurs Ardennais disparus a été célébrée en la chapelle de l'Abbaye Notre-Dame de Clairefontaine à Cordemois.

Au cours de l'assemblée, notre trésorier Pierre Bourgeois s'est vu remettre par notre Vice-président National Raymond Van Frachen, la médaille en Bronze du mérite de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais. Chaleureuses félicitations Pierre, pour ton engagement dans notre Fraternelle.

L'excellent repas se déroula dans une ambiance très fraternelle et se termina bien sûr...assez tard. L'apéritif a été offert par notre membre A, GERARD Georges qui réside en France. Mon cher Georges, un grand merci et notre meilleur souvenir du Président et de tous les membres de notre section.

Mise à l'honneur

Le jury du mérite sportif de la ville de Saint-Hubert a mis à l'honneur Remy TARTE membre E, de notre section qui se voue au football depuis des dizaines d'années à Arville. Pour remettre le trophée du mérite sportif de la commune de Saint-Hubert, le jury a voulu cette année mettre à l'honneur un grand serviteur du ballon rond.

A l'âge de 16 ans, il s'est affilié au club d'Arville dont il a porté le maillot durant vingt années. Il deviendra ensuite arbitre "une autorité ferme, mais avec une certaine bonhomie". Il poursuivra encore sa passion dans les instances du football provincial comme visionneur. Il était représenté par son épouse pour cette remise de prix et elle s'est fait son porte parole pour remercier l'ensemble du jury. Toutes nos félicitations Remy.

Nouveau venu

Monsieur Louis Nicolas de Bellevaux, résidant à Grivegnée Liège, s'est affilié chez nous. Veuillez trouver ci-dessous les quelques mots de notre nouveau membre prononcés lors de l'apéritif.

«Chers amis,

Etant nouveau venu au sein de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais, je tiens à remercier M. le Président et son comité de m'avoir accepté comme membre Ancien combattant de votre Fraternelle.

Je résume très modestement mon parcours militaire parmi les différentes unités des Chasseurs Ardennais où je fus assigné.

Appelé en avril 1938 (classe 1939) au service militaire, d'abord comme soldat, puis comme caporal et enfin sergent milicien. Instruction à Seilles (école de formation) puis transféré au 2^e Régiment des Chasseurs Ardennais- Bastogne- pour la totalité d'un service de 12 mois. Suite à des ordres gouvernementaux, j'ai presté 30 jours supplémentaires. Retour à la vie active pendant quelques mois, puis est venu la mobilisation le 28 août 1939 comme sergent au 5^e Régiment des Chasseurs Ardennais, 9^e Compagnie sections mitrailleur avec pour mission la Meuse entre Andenne et Huy. Le 10 mai 1940, ce fut l'état de guerre, occupation pendant 3 jours et 3 nuits d'un fortin nouvellement construit sur la rive gauche du fleuve. Sont venus en renfort des soldats français pour la défense de ce fortin. Notre unité a effectué divers déplacements avec l'armée française avec engagements des combats en alternance jusqu'à Temploux. Là, les militaires français ont fait mouvement vers leur pays ; quant à nous, un regroupement des forces s'est opéré avec toujours les engagements des combats et ce jusqu'à la Lys, point stratégique. c'est sur ce fleuve, de part et d'autre, que des combats se sont livrés avec acharnement d'une ampleur indescriptible de feu et de sang dans le décor d'une tenace résistance sans précédent. L'ennemi ne parvenant à briser ce front paraissant infranchissable, l'aviation ennemie est intervenue par des mitraillages répétés ; ce qui permis une ouverture de la ligne de front. Quant à nos unités vaillantes, elles ont poursuivi leurs combats, non des moindres, jusqu'à la capitulation, le 28 mai. Dès les premiers instants, ce fut le dégagement des lieux sous une escorte importante, puis l'entassement des soldats belges dans des wagons à bestiaux et fortement cadenassés. Voyage de 2 jours et 2 nuits dans la profonde Allemagne. Interné prisonnier par la suite pendant 5 ans en ce qui me concerne.

Cela étant dit, j'arrive à vous entretenir sur les causes et l'ignorance de l'existence de votre Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais.

Engagé le 9 août 1945, je fis carrière à la gendarmerie avec attribution du grade d'adjudant commandant dans les provinces de Liège et de Hainaut.

Originaire de Bellevaux, ainsi que mon épouse, lors de nos congés dans nos fa-

milles respectives, jamais nous n'avons entendu parler de votre Fraternelle.

Le 3 mars 2002, lors des obsèques de notre cher ami Albert Arnould, j'ai rencontré M. le secrétaire trésorier provincial des prisonniers de guerre. J'en ai conclu par sa présence qu'il était mandaté par le comité des prisonniers. Selon mon jugement et dans mon esprit, la fraternelle et le comité des prisonniers étaient deux associations unitaires. Par contre, aux funérailles de mon ami Roger Comès, je me suis posé des questions au sujet de cette coordination partagée. Sans m'étendre davantage sur ce sujet, grâce à ma très chère nièce Anne-Marie, j'ai compris qu'il n'en était rien sous ses tenants et aboutissants. Je termine avec ce compte rendu en ce qui me concerne.

M'adressant tout particulièrement à M. le président, M. Thomez, je lui témoigne toute ma reconnaissance personnelle pour son dévouement très attachant dans la fonction qu'il occupe au sein de la Fraternelle. A chacun/chacune de vous, ma sincère amitié».

BRABANT

Le mot du comité

La fin d'année est proche et avec elle déjà le temps du bilan d'une année bien vite écoulée. Pour notre section, le bilan est plutôt positif : nous avons maintenu le nombre de nos membres, enregistrant de nouvelles inscriptions mais déplorant quelques non-réaffiliations mais hélas aussi la disparition de certains de nos membres dont notre ancien président et un membre du comité.

Du côté des prestations, nous avons souvent répondu présents, certes pas toujours en nombre important, à de nombreuses activités au niveau national ou régional.

Le comité attire votre attention sur deux points : la fin de l'année implique aussi le renouvellement des cotisations et nous vous informons que notre assemblée générale annuelle et le banquet se tiendront le samedi 10 février 2007, activités où nous espérons vous voir nombreux.

En cette fin d'année, nous aurons aussi une pensée pour nos membres et leurs proches hospitalisés ou malades ; qu'ils sachent que nous les soutenons et leur souhaitons un prompt rétablissement.

Le comité espère pouvoir encore compter sur votre soutien en 2007 et dès à présent vous souhaite le meilleur pour vous et vos proches en 2007 et vous souhaite également de merveilleuses fêtes de fin d'année.

Les activités de la section

1 septembre: inauguration à Namur du Quai des Chasseurs Ardennais ; notre section avec drapeau avait tenu à être présente à cette importante activité rehaussée par de nombreuses autorités nationales et locales. Belle prestation d'un détachement du Régi-

ment et excellente organisation conjointe ville-régiment et section de Namur.

9 septembre: le drapeau était à Breendonk

10 septembre: participation du drapeau aux cérémonies commémoratives de la libération de Bruxelles

21 septembre: participation de la section avec drapeau à la messe de funérailles du Colonel Jean Militis premier membre d'honneur de notre fraternelle

13 octobre: un repas informel réunissait quelques anciens du 2 ChA ; le président et le secrétaire tous deux anciens du 2, y assistaient.

26 octobre: plusieurs représentants de la section ont participé aux activités organisées par le Régiment à l'occasion de la fête de la Saint-Hubert

30 octobre: enterrement de Monsieur Roger Cubert, Président de la section de Namur ; le Président y représenta la section

11 novembre: cérémonies commémoratives à la colonne du Congrès : nous étions une trentaine de Chasseurs Ardennais présents avec plusieurs drapeaux pour rendre hommage à nos Anciens et pour témoigner aussi notre fidélité au Souverain présent à cette occasion. Le Président national et le Président d'honneur avaient aussi tenu à être présents.

15 novembre: Te Deum en la Cathédrale des Saints Gudule et Michel, exceptionnellement en présence de Sa Majesté le Roi.

Activités à venir

Le 10 février 2007 – Assemblée générale de la section et repas traditionnel - A vos agendas

Une activité majeure de la section est la tenue de notre assemblée générale statutaire le 10 février 2007 à Bruxelles (près de la gare du Luxembourg) ; cette assemblée générale sera suivie du banquet traditionnel.

Ces activités, indépendamment du caractère statutaire de la première partie (l'assemblée générale) sont une très belle occasion de se retrouver dans une atmosphère conviviale et de passer ensemble quelques moments bien agréables.

Dès à présent, le comité vous y invite et espère vous voir nombreuses et nombreux. Notre bulletin régional de décembre reprend tous les détails pour la participation à ces activités.

Cotisation

Elle reste fixée à 7,50 euros ; elle vous donne droit à participer à nos différentes activités, à recevoir la revue nationale et le bulletin régional. Aidez-nous à mieux gérer la section, versez votre cotisation dès maintenant et évitez-nous de fastidieux et coûteux rappels... et pour ceux qui le souhaitent un supplément nous aide toujours pour l'organisation de nos activités.

Vœux 2007

La section du Brabant présente aux membres du conseil d'administration et aux membres des autres sections, ses meilleurs vœux pour 2007 et souhaite à toutes et tous d'agréables moments à l'occasion des fêtes de fin d'année.



La cérémonie s'est prolongée pour certains par une visite et une séance de questions-réponses au Parlement. Belle et intéressante initiative du Président Decroo et de la Présidente Lizin, et très belle occasion pour les participants de mieux s'informer sur les arcanes de la vie et des décisions politiques belges.

Le comité souhaite remercier le Président national, les membres du conseil d'administration et nos amis d'autres sections qui nous ont soutenus lors des cérémonies du 11 novembre. Revenez l'an prochain.



CINEY
Rocheftort
Gedinne

Décès

M. Jean André, décédé à Marche-en-Famenne à l'âge de 86 ans.

M. Léon Gruslin, décédé à Mont-Godinne à l'âge de 85 ans

A toutes les familles dans la peine, nous présentons nos condoléances.

Gôûter de notre section

Le samedi 7 octobre, nous nous sommes retrouvés à la salle du Patro à Bièvre pour notre gôûter des retrouvailles. Par la même occasion, après la cérémonie religieuse et le dépôt de fleurs au monument, nous avons remis les décorations aux membres suivants : MM. Maurice Sabeau, Emile Nollevaux, André Henin (absent), Daniel Despas.



JG

Dépôt de fleurs par le Bourgmestre Clarinval et le Président Tremblay



JG

Les décorés entourant le président. A droit, l'échevin Vincent

Je remercie chaleureusement la chorale de Bièvre qui a rehaussé nos cérémonies ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré pour la réussite de cette après-midi.

Manifestations diverses

Présence de notre drapeau aux funérailles de M. le Colonel e.r. Militis, membre d'honneur de notre Fraternelle.

Fête de la Saint-Hubert : présence de notre drapeau le matin au camp de Marche-en-Famenne et le soir à l'office religieux à Saint-Hubert.

Présence de notre drapeau aux funérailles de notre ami Roger Cubert, Président de la section de Namur.

Le 11 novembre : fête de l'Armistice 14 - 18, messe en l'église de Bièvre.

Le 19 novembre, Te Deum en l'église de Monceau à l'occasion de la fête du Roi.

Communications

A tous nos membres hospitalisés, nous souhaitons un prompt rétablissement.

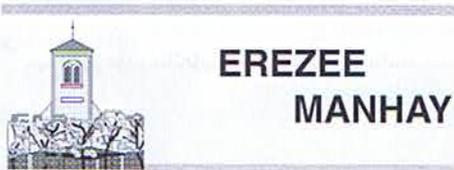
Je demande à tous nos membres de réserver un bon accueil aux délégués de notre section. Ceux-ci vont se présenter à votre

domicile pour l'encaissement des cartes de membres pour l'année 2007. Merci d'avance.

Lors d'un décès d'un ancien Chasseur Ardennais, je demande à la famille de bien vouloir m'avertir par téléphone au n° 084/22 33 35. Cette année, deux anciens nous ont quittés et je n'en ai pas été avisé.

Vœux

Comme l'année s'achève, je présente à tous les membres de notre Section une bonne et heureuse année. Que 2007 vous garde tous en bonne santé.



EREZEE MANHAY

Honneur à l'un de nos décorés : Victor Cornet

L'année passée, suivant en cela notre proposition, le Comité national avait décerné la médaille de bronze de la fraternelle à Victor Cornet, de Mormont (Erezée). Avec quelque retard, nous évoquerons dans ce bulletin les moments que notre camarade a vécus sous les drapeaux.

Victor est né à Mormont le 19 juillet 1918 où ses parents tenaient une exploitation agricole. Fils unique, Victor a commencé ses études primaires à Mormont puis est parti en internat à Marche-en-Famenne d'abord, à l'école d'agriculture provinciale Saint-Quentin à Ciney ensuite pour y terminer ses études secondaires.

De la classe 38, Victor est rentré dans les premiers jours d'octobre 1938 à Vielsalm, au 3^e Régiment de Chasseurs Ardennais (il semble donc qu'une partie du contingent de la classe 38 destiné à être versé au 3^e Régiment de Chasseurs Ardennais ait été convoquée à Rencheux tandis qu'une autre l'était à Antheit). Alors que la durée du service était en principe de 12 mois, Victor, comme tout fils unique, devait prêter 17 mois. Vu cette obligation, il opta dès le départ pour le statut de volontaire et "signa" pour ces 17 mois, ce qui lui permettait de bénéficier de l'indemnité prévue au cours des 5 derniers mois qu'il devait de toute façon passer sous les armes. Notre ami croit se rappeler que le pécule alloué aux volontaires, c'est-à-dire à ceux qui avaient opté dès le départ pour le terme de 17 mois, était

bien plus élevé que ce qui était octroyé aux miliciens qui ne s'engageaient pas pour cette durée et que la somme à percevoir devait s'élever, à l'époque, à 500 francs par mois.

A l'issue de son instruction de base, au cours de laquelle il apprit le morse, souvenir qui lui reste encore bien vivace, il fut incorporé au 1^{er} Peloton de la 2^e Compagnie cycliste. Son sergent de chambrée était le Sergent Warlaumont et son adjudant, l'Adjudant Meunier.

S'il commença son terme au même rang que ses camarades, Victor fut bien vite désigné comme ordonnance du Lieutenant Gerits, quelque peu aidé, il est vrai, par les recommandations d'un ami de Chêne-al-Pierre qui terminait précisément son service à cette fonction.

Pendant son service, Victor a souvent monté de garde (Bien honnêtement, il ajoute à ce propos qu'il préférerait davantage monter de garde aux postes frontières qu'ailleurs, parce que les Officiers en contrôle ne pouvaient venir que d'un côté, ce qui leur permettait plus facilement d'éviter de se faire surprendre en des attitudes qui pouvaient traduire un trop grand manque de vigilance à leur goût ...). Ces gardes étaient en principe organisées selon un tour de rôle journalier, le personnel montant arrivant sur place pour dîner et exécutant la mission jusqu'au lendemain selon un système de tournante toutes les deux heures (deux heures de garde effective ; deux heures de piquet (réserve) ; deux heures de repos).

Lorsqu'il évoque ces souvenirs, Victor se rappelle plus particulièrement des trois semaines de garde qu'il passa au cours du rigoureux hiver 1939-1940 à proximité d'un pont de chemin de fer situé au milieu des bois non loin de Haut-Bellain, période durant laquelle il ne vit passer, ses trois camarades et lui, qu'une seule personne. Il y eut cette année-là tant de neige que le camion de ravitaillement ne put les atteindre et ils durent à plusieurs reprises, lorsque le ravitaillement venait à manquer, rejoindre Gouvy à pied par la voie ferrée pour y chercher les vivres nécessaires. Les conditions atmosphériques les obligèrent aussi à faire preuve d'initiative. Ainsi, se trouvant un jour sans feu au corps de garde, ils se décidèrent à aller chercher du charbon chez le marchand. Celui-ci ne pouvant leur amener le précieux combustible en raison de l'état des routes rendues impraticables par la neige, ils parvinrent à convaincre le Chef de gare de Gouvy de mettre une locomotive à leur disposition pour acheminer le charbon du quai, où ils l'avaient transporté, jusqu'à l'endroit où s'effectuait la garde.

Victor monta également plusieurs fois de garde à Saint-Vith, et notamment au pont de Crombach, mais il avoue ne jamais avoir aimé l'endroit, comme d'autres d'ailleurs, parce que la région semblait particulièrement hostile, assez pro-allemande et surtout infestée de contrebandiers qui s'adonnaient la plupart du temps à leurs activités pendant la nuit.

Ses gardes l'emmenèrent encore à bien

d'autres endroits et lui permirent de mieux connaître tous les ouvrages d'art de la région, du pont de Hermamont, près de Ville-du-Bois, au pont de Steinebrück, en passant par Oudler ou encore Deyffelt. De toutes ces postes, Victor conserve un souvenir bien précis (de Deyffelt, c'est le fait qu'il appréciait les lieux parce que la présence des douaniers faisait que le temps lui paraissait moins long ; de Steinebrück, c'est qu'ils montaient de garde à quelques mètres à peine des sentinelles allemandes ...). Il lui semble en tout cas que certains secteurs devaient être plus particulièrement attribués à certaines compagnies qu'à d'autres parce que c'est la plupart du temps sa compagnie-la 2^e-qui fournissait le personnel de garde aux environs de Saint-Vith.

A la mobilisation, son peloton fit mouvement pour le village de Rochelival, où il resta quelque temps. Lui-même y fut logé chez l'habitant. C'est durant cette période qu'il devint l'ordonnance du Lieutenant Lemaître, en raison du départ du Lieutenant Gerits. A leur arrivée sur place, les Chasseurs réalisèrent quelques fortifications de campagne, lui-même se voyant chargé de creuser un trou dans un bois pour y installer une des mitrailleuses de la compagnie.

Après leur départ de Rochelival, son peloton s'est installé dans le village de Fraiture où il lui fut encore permis de loger chez l'habitant malgré la présence d'un baraquement militaire. Ce changement s'est probablement passé peu de temps avant la guerre, car Victor n'a pas souvenance d'y être resté longtemps. Il est vrai, comme il le rappelle, que les gardes restaient excessivement fréquentes.

Le 10 mai 1940, Victor était en congé saisonnier de 10 jours chez ses parents à Mormont. Ayant appris l'invasion allemande à la radio, il rejoignit à vélo son unité à la Baraque de Fraiture. Bien qu'il soit encore arrivé dans la matinée, c'est avec grand peine qu'il retrouva encore quelques effets personnels, la majeure partie ayant déjà été emportée vers l'arrière. En fin de journée, il fut désigné pour aller occuper, avec un compagnon, un mirador dans les bois à proximité de la piste de ski actuelle. Sans la moindre information sur ce qui se passait alors qu'ils percevaient le bruit de tirs de plus en plus proches, leur inquiétude ne cessa de grandir jusqu'au moment où on vint leur communiquer l'ordre de se replier sur Manhay. De retour au carrefour, Victor put encore observer le sautage de nombreux gros arbres, vraisemblablement le fait d'éléments du génie. Ils quittèrent le carrefour alors que la nuit était tombée et firent mouvement vers l'Ourthe par le chemin de repli assigné, c'est-à-dire par Odeigne, Freyneux et Amonines. Après une brève halte au Pont d'Erezée, ils repartirent vers Barvaux pour arriver finalement à Ouffet où ils prirent position dans le parc du château local. Le lendemain, la nuit du 11 au 12, ils firent de nouveau mouvement, vers la Meuse cette fois, accompagnant en cela une file interminable de civils en débandade.

Arrivés à Temploux, mal les en prit de ne pas obtempérer plus rapidement et avec davantage d'entrain aux conseils de leur Chef de peloton qui les avait invité, dès le passage d'une première vague d'avions, à creuser des trous de fusiliers pour se protéger et se dissimuler. Après le carnage causé par le bombardement d'une seconde vague, plus aucune explication ne fut nécessaire pour les convaincre du bien-fondé et de l'utilité de la recommandation. Las, sa compagnie, comme bien d'autres, venait de connaître ses premières pertes et c'est avec grand peine qu'il tenta, en fin d'après-midi, de récupérer ses effets ou ce qui pouvait encore l'être. Victor en perdit trace de sa compagnie. Son vélo détruit lors du bombardement, il retraits à pied avec d'autres unités vers Spy où il arriva pendant la nuit. Il y rencontra des troupes françaises fraîchement arrivées et en marche vers le front. Après les avoir accompagnées jusque Namur, il rebroussa de nouveau chemin sur Charleroi où il put "emprunter" un vélo abandonné contre un mur de la gare par son précédent propriétaire. C'est avec ce moyen de transport qu'il suivit le flot de réfugiés vers l'Ouest, pour parvenir à Tournai d'abord, franchir la frontière ensuite et terminer son périple à Berck-

plage, en France. Les hasards de la guerre ayant voulu qu'il y rencontre des cousins de Mormont, il décida de rester sur place bien que l'opportunité se soit présentée de passer en Angleterre, contre paiement. Quelques jours plus tard, il était fait prisonnier.

Après plusieurs jours de mouvement, en colonnes interminables de prisonniers, Victor se retrouva à Cambrai d'où il fut transporté, en camion, à Saint-Vith via Marchen-Famenne, ville qu'il traversa à la tombée de la nuit. Trois ou quatre jours plus tard, il dut reprendre la route à pied pour Pronsfeld, à 35 kilomètres de là, où il embarqua "à 60 prisonniers par wagon (à bestiaux)" pour Nuremberg, ville qu'il rejoignit 36 heures plus tard sans aucune hygiène.

Victor restera 5 ans prisonnier en Allemagne, d'abord au Stalag XIII a, ensuite au Stalag XIII c, avant de pouvoir enfin rejoindre ses foyers.

Nous le remercions vivement de son récit et de l'exemple que les sacrifices qu'il a endurés nous inspirent aujourd'hui.

Banquet annuel

Le banquet annuel de notre fraternelle a eu lieu comme annoncé le samedi 14 octobre à Erezée. Une soixantaine d'entre vous avait fait le déplacement pour se revoir dans une ambiance festive qui a, semble-t-il, ravi l'assemblée.

Nous reviendrons dans notre prochain bulletin sur le déroulement détaillé de cet événement.

Perdus de vue ...

Lors d'une de notre rencontre, notre camarade Albert Godfroid nous avait prêté quelques photos tirées de son album et évoquant son passage sous les drapeaux en tant que milicien au 2^e Groupement mixte de Chasseurs ardennais à Bastogne en 1936. Même si tant d'années se sont aujourd'hui écoulées, Albert souhaiterait savoir ce que ses frères d'armes sont devenus. Quelqu'un peut-il l'aider dans sa recherche, sachant que les photos ont été prises lors de manœuvres ou d'exercices au camp d'Elsenborn les 18 et 24 août 1936. Mieux encore, certains peuvent-ils en dire plus, notamment au sujet des manœuvres dont il est question ?

Merci d'avance de nous faire connaître toute information à ce sujet, par mail, courrier ou téléphone auprès du Secrétaire de la section Erezée-Manhay.



Groupes de miliciens du 2 Gpt mixte Ch A (Bastogne) au Camp d'Elsenborn - 18 août 1939



Groupes de miliciens du 2 Gpt mixte Ch A (Bastogne) au Camp d'Elsenborn - 24 août 1939



ETALLE

Pas de contribution dans ce N°



FLORENVILLE

Activités

La section de BERTRIX-PALISEUL organisait une marche dans la région de FLORENVILLE, le 24 octobre dernier. Le club de marche des Chasseurs Ardennais participait à cette magnifique marche d'automne. Environ 40 à 45 personnes prirent part à cette marche dont plusieurs se rappelleront que ce fut la journée la plus mauvaise et pluvieuse de 2006. Ce jour-là il est tombé des cordes pour ne pas dire plus.

A 1600 heures, des fleurs ont été déposées par notre président, Fernand GERARD, et par le président de BERTRIX, monsieur Jules THILLEN. Madame le bourgmestre de notre localité, madame YUNGERS, nous fit l'honneur de sa présence. Monsieur le général e.r. HENRIOUL et le Col Hre KEUTIENS représentaient le niveau national de la Fraternelle.

Les activités à venir

Nous aurons les cérémonies officielles du mois de novembre,

1-c'est-à-dire la messe du 11 à 1000 heures suivie d'une cérémonie au Monument aux Morts,

2-et le même jour à LAMBERMONT, également une cérémonie au Monument aux Morts mais à 1745 heures

3-le 19, à FLORENVILLE, nous participons au Te Deum de la Fête du Roi à 1045 heures;

4-La date de la prochaine assemblée générale vous sera communiquée lors de notre passage pour les cotisations de 2007, cotisations dont le montant n'a pas changé, c'est-à-dire 7,50 euros.

Nos remerciements



Un petit mot pour remercier chaleureusement notre porte-drapeau, monsieur JOSEPH DELOBBE, pour son énorme participation et son dévouement à notre Fraternelle. Depuis presque 30 ans il portait le drapeau de notre section, à toutes les cérémonies ayant lieu en BELGIQUE (à VINKT, à

COURTRAI,.....) à WILHELMSTAD aux PAYS-BAS, entre autres

Nous venons d'apprendre qu'il vient d'avoir un petit accroc de santé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et ainsi qu'à tous ceux et celles qui seraient malades ou hospitalisé(e)s.

D'avance nous souhaitons à tous les Chasseurs Ardennais, et à leurs familles nos

meilleurs vœux pour 2007.

Notre nouveau porte-drapeau est monsieur Roland BOUILLON que voici avec son épouse :



HAINAUT

L'année 2006 se termine et le moment du bilan est venu.

Les trois premiers trimestres se sont bien déroulés dans l'ensemble (recrutement positif, le paiement des cotisations était régulier, les malades se portaient mieux, etc...)

Il n'en a plus été de même dans l'entame du 4^e trimestre. En effet, le 1^{er} octobre dernier, notre président a eu la douleur de perdre sa maman. La présence du Président National au Crématorium l'a beaucoup ému et reconforté.

Pour suivre, dans le même ordre d'idée, nous avons été avertis du décès de l'épouse de M. LEBOUTTE, décoré de la médaille d'or au dernier congrès, et membre de notre section.

Le mois d'octobre s'est terminé par l'annonce du décès de M. Roger CUBERT, Président de la section de Namur. La fraternelle a perdu là un "personnage"

Après toutes ces choses pas bien gaies, venons-en à d'autres plus agréables.

Notre repas de retrouvailles s'est tenu le 28 octobre dernier et a connu son petit succès habituel. Nous sommes heureux de savoir que la majorité de nos invités attendent la fin octobre afin de pouvoir se rencontrer à nouveau.

Il semble que de plus en plus d'anciens Chasseurs Ardennais font la démarche de nous contacter en vue de poser l'une ou l'autre question et en profitent pour s'inscrire à la section. Nous avons à cœur de leur donner satisfaction et nous avons déjà obtenu des résultats. C'est ainsi qu'un appelé M. CADO de Chapelle-lez-Herlaimont nous a demandé comment pouvoir éventuellement rechercher des gens ayant effectué leur service à la même époque il y a 50 ans. Tous nos efforts ne sont donc pas vains.

Une fois les fêtes de fin d'année passées, nous clôturerons définitivement l'exercice 2006. Nous pourrons ainsi entamer l'exercice 2007 et remettre notre ouvrage sur le métier.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes. Bonne année et surtout bonne santé.



HUY et 6 CH A

Nos activités

Les réunions de comité ont eu lieu les 4 et 25 septembre et le 6 novembre en vue de préparer l'assemblée générale du 14 octobre et de mettre au point le calendrier de nos manifestations.

La section était représentée :

le 01/09 à l'inauguration du Quai des Chasseurs Ardennais à Namur,

le 04/09 à la réunion du comité de concertation des associations patriotiques de Huy et environs,

le 10/09 à la plaine de parachutage A.S "la baleine" à Vyle-Tharoul pour la commémoration des combats de 1944,

le 20/09 au cimetière américain de Neuville-en-Condroz,

le 22/09 au conseil d'administration de la fraternelle,

le 27/09 à la fête de la communauté française à Huy,

les 10 et 11/11 au relais sacré à Huy et environs,

le 15/11 au Te Deum pour la fête du roi.

In memoriam

Nous déplorons le décès de mesdames Goetz-Delvaux et Pretlot-Vaulet, membres honoraires, et de madame Bada épouse de notre membre Jean Bada. A ces familles touchées par la douleur, nous réitérons nos sincères condoléances et les assurons de notre amitié.

Comité

Bienvenue au sein du comité à Victor David membre sympathisant actif et dévoué notamment lors de l'assemblée générale.

Le musée

Un tout grand merci aux anciens commandants du 6 ChA qui nous ont confié leurs tenues, les albums souvenirs et l'écusson du 6 ChA ; de la sorte, nous pourrions valoriser la présentation de notre salle.

De plus, madame Lizin nous a affirmé qu'elle s'occupera personnellement de la gestion du fort de Huy et visera à lui donner le même statut que le fort de Breendonck.

Tout objet ou photo concernant les Chasseurs Ardennais nous intéresse pour étoffer notre musée et conserver le souvenir : contacter Firmin Bauche au 085/23.04.51.

Renseignements à l'office du tourisme, quai de Namur 1 à 4500 Huy, Tél : 085/21.29.15 ; fax : 085/21.29.15 ; e-mail : tourisme@huy.be ou http://www.huy.be.

Félicitations

A la section de Namur pour l'organisation impeccable de l'inauguration du Quai des Chasseurs Ardennais.

Vœux

Les membres du comité présentent aux

membres de la section, à leur famille et à tous les Chasseurs Ardennais leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2007. Que vos souhaits les plus chers se réalisent.

Cotisation

Vers la fin de l'année, vous recevrez l'invitation à payer la cotisation inchangée de 7,50 euros desquels nous versons 5 euros à la trésorerie nationale. Toute majoration est la bienvenue et nous vous en remercions.

Frais médicaux et pharmaceutiques

La loi du 7 août 2006 parue au moniteur du 5 septembre 2006 modifie les conditions d'octroi de la gratuité des frais médicaux et pharmaceutiques pour les anciens combattants. Un courrier avec document à compléter a été envoyé à chaque ancien de la section. A partir de ce document, une demande est introduite afin de constituer un dossier.

Assemblée générale



DP

Les décorés entourant Mme Lizin, le Colonel Sacré et le Président

ciens.



DP

Vue générale de l'assemblée

Elle s'est déroulée en présence de madame Lizin présidente du sénat et bourgmestre de Huy, du député Séverin, de l'éche-

vin Dosogne, de l'échevin honoraire Paulus, du colonel Sacré, du commandant Pleinevaux et de monsieur Moxhet président du fort de Loncin. Etaient excusés : M. le député provincial Georges Pire, M. Brian administrateur national de la Fraternelle Royale des volontaires de guerre de la 2^e brigade Yser, les colonels Keutiens et Van Nieuwenhove.

Après avoir remercié les membres présents, l'administrateur de l'internat, le chef coq, le personnel de service et les membres du comité ainsi que leurs épouses, le président a souligné qu'en 2006 nous commémorions le 175^e anniversaire de la fondation de notre dynastie. Il a remercié particulièrement nos anciens qui ont contribué à notre liberté et il a demandé à nos représentants de mieux répondre aux aspirations de nos concitoyens afin d'éviter le retour des extrémistes.

Concernant nos anciens, il a évoqué cette loi parue au moniteur du 5 septembre concernant la gratuité des soins médicaux et pharmaceutiques en soulignant que cette reconnaissance, quoique tardive, est la bienvenue.

Après lecture du nom des membres décédés au cours de l'année écoulée, celui du colonel Militis et des anciens membres du comité, le président a remercié tous les membres pour leur générosité qui permet de conserver des finances saines et de respecter les engagements envers nos handicapés, nos veuves et nos an-

Il a annoncé l'achat de quatre mannequins articulés afin d'améliorer la présentation de notre salle au Fort de Huy, vitrine essentielle des Chasseurs Ardennais.

Le colonel Sacré a procédé à la remise des médailles du mérite qui récompense cette année les épouses, veuves ou compagnes de membres du comité.

En prenant la parole, Madame Lizin a souligné l'importance de la conservation de la mémoire et le rôle joué par le Sénat dans la reconnaissance de nos anciens combattants. Le repas s'est déroulé dans une ambiance musicale agréable.



LIEGE VERVIERS

Nécrologie

Plusieurs membres de la section sont décédés au cours des derniers mois :

Alexandre DESSY, Jacques LOTTIN, Robert MOTTET, Charles PAQUAY, Albert DEHARRE, Albert DEKENS, Jean GERARD et Mme RENARD.

Nous réitérons à leurs proches, nos sincères condoléances. Nous n'étions malheureusement pas toujours présents, n'ayant pas été prévenus, aussi réinsistons-nous pour qu'un membre du comité, dont vous trouverez la liste ci-dessous, soit informé à temps.

Excursion annuelle

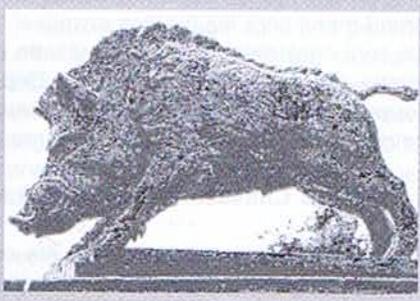
Excursion à ... Bastogne. Ce premier septembre était un peu comme un jour de rentrée des classes ! Une quarantaine de personnes, reposées, détendues par les dernières vacances, ont répondu à l'appel du Président KEUTIENS et du Secrétaire-Trésorier, Jean OCTAVE.

Anciens, anciennes, amis, amies, cousins, cousines, venus de tous les azimuts de notre belle province, s'engouffrèrent dans un car luxueux, "No made in ABL" ! Le timing, serré était de taille, mais fort varié ! Le musée de Bastogne : "J'avais 20 ans en 1945" jouant les prolongations nous fit profiter des derniers moments de sa superbe exposition qui interpella non seulement les "Anciens", mais aussi et surtout les jeunes qui nous accompagnaient ! Les uns, pensifs, mais heureux de se souvenir, en côtoyant des rappels de faits anciens, les autres, dubitatifs devant ce passé guerrier, les troisièmes enfin, discutant et formulant des vœux, de ne jamais plus connaître ces atrocités. Chacun après cette très intéressante visite, se sentait enrichi !

C'est le soleil généreux de Bastogne et le bon apéritif chez Léo, qui nous forcèrent à abandonner nos pensées et à reprendre pied dans la vie de tous les jours. Un excellent dîner servi dans ce restaurant né il y a 60 ans et dont les créateurs démarrèrent leur institution dans un ancien wagon de chemins de fer ! Quel beau parcours ! Pas de digestif au menu, la journée était encore longue ...

L'autocariste nous amena à Tellin, au musée de la cloche et du carillon. Là, ce fut un ravissement de découvrir tous les secrets de fabrication des cloches et du métier de fondeur. Hélas, cette petite industrie rurale s'est éteinte dans nos Ardennes, dans les années 1965 ! Le petit musée, bien tenu et fort accueillant mérite le détour dans une région superbe qui a gardé son aspect paisible d'antan. Après la photo de groupe (la seule de la journée d'ailleurs) à l'aide d'un appareil jetable (à cette heure on est toujours sans nouvelle du photographe), cap

Le Chasseur Ardennais participe à la vie de sa section et porte son béret lors des cérémonies et des rencontres officielles



sur Marche-en-Famenne et son camp Roi ALBERT, familier à certains !

Là, un militaire au sens aigu de l'accueil et avec verve nous conta, devant les superbes vitrines didactiques, l'histoire des CHASSEURS ARDENNAIS. Une longue histoire qui prend sa source lors de notre révolution de 1830 ! Comme le temps passe vite ! Après la nourriture de l'esprit, vint la nourriture du corps "Au Dolmen", avec des assiettes grosses comme ça !

Les adieux eurent lieu à Liège et à Jemeppe-sur-Meuse, en plein crépuscule ... oui déjà. Les mines, bien que fatiguées, étaient réjouies de cette belle journée au cours de laquelle l'esprit de découverte fut mêlé à la convivialité et au patriotisme. Déjà nous pensons à l'excursion 2007. Dans vos agendas, reprenez dès à présent le jeudi 6 septembre, embarquement pour la Moselle luxembourgeoise.

Willy MENTEN

Assemblée générale

Le 1er octobre, à JEMEPPE-sur-MEUSE, nous nous sommes retrouvés pour l'assemblée générale annuelle devant une soixantaine de participants. Après avoir respecté un moment de silence en mémoire des défunts de l'année MM Paul THOMAS, André VERNIEST, Sady ZADERLING, Jacques LOTTIN, Robert MOTTET, Alexandre DESSY, Albert DEHARRE, Charles PAQUAY et Albert DECKENS, nous avons entendu les rapports du secrétaire, du trésorier et des vérificateurs aux comptes. Jean OCTAVE a été félicité et remercié pour sa disponibilité et son excellent travail ! Nos membres du comité, sortants et rééligibles Gérard HABRAN, Guillaume BAILLY, Jean LOISEAU et Gilbert DELMOTTE ont été réélus par acclamations. Le Président les a félicités et remerciés pour leur participation active. Les médailles de mérite ont été remises à nos décorés 2006 :

Marcel BASTIN, médaillé d'or

Eugène DEMANY, Joseph DIERCKX, Hubert MULLER, et Jean QUINET, médaillés d'argent

Mme Nicole BRICART, Mme Jacqueline ELIAS, MM Benafghoul CHAABANE, Paul DEROCHE, Paul GEOMARE et Pierre MICHEL, médaillés de bronze.

Le comité les félicite toutes et tous pour cette distinction bien méritée. C'est au son de notre marche que la séance académique s'est terminée. Après un apéritif maison, plus de quatre-vingt personnes ont apprécié le repas préparé et servi par notre traiteur. Je remercie celles et ceux qui nous ont aidé pour la préparation et la réalisation de cette journée et en particulier notre "Chef d'orchestre" Jean QUINET, notre trésorier Jean OCTAVE ainsi que la Chorale "Carpe Diem" qui a, de manière façon, animé la messe du souvenir.

Cotisations

Notre trésorier attend, dès aujourd'hui, le versement de votre cotisation de 7,50 euros ou plus au compte 000-0900416-62. Comme vous le savez, sans doute, nous versons 5

euros au trésorier national ce qui laisse peu de réserve à la section. Merci de votre générosité !

Composition du comité pour l'exercice 2007 :

Président :

KEUTIENS Baudouin Tél. : 087/22.82.78

Vice-Président :

MORHAYE André 043/42.49.13

Vice-Président :

DELMOTTE Gilbert 042/63.49.20

Porte-Drapeau :

MORHAYE André 043/42.49.13

HABRAN Gérard 043/62.20.27

Commissaires :

BAILLY Guillaume 043/58.60.07

JADOUL Jean 043/36.57.90

LOISEAU Jean 042/75.42.29

MENTEN Willy 019/32.34.34

PAULY Victor GSM 0496/314.661

QUINET Jean-Marie 042/31.30.00

SIMONIS Roger 087/22.50.33

Contrôleurs aux comptes :

DEMANY Eugène 042/27.92.47

LEJAXHE Jules 043/65.15.70

En cas de besoin, n'hésitez pas à faire appel à un membre du comité !

Divers

L'année 2007 est à nos portes. Le comité vous souhaite, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une année heureuse dans la paix et la tranquillité. Il espère vous rencontrer nombreux et en bonne santé l'année prochaine.

B. Keutiens



MARCHE-EN-FAMENNE et 1CH A

Très chers membres,

A la réception de cette revue, nous serons déjà en l'an 2007. Les réveillons de Noël et Nouvel an presque oubliés. Nous souhaitons qu'ils se soient bien passés en famille et avec les amis, et nous vous présentons nos vœux les plus fraternels pour l'an 2007.

Cotisations

Vous avez certainement reçu l'avis de renouvellement de cotisation ainsi que votre carte de membre, nous espérons que vous avez fait le nécessaire, car nous avons besoin de vous, pour garder notre section le plus longtemps possible en action et un grand merci pour les "petites rawettes", elles sont également les bienvenues, en ces temps de plus en plus difficiles. Depuis l'apparition de l'euro tout est arrondi sauf la cotisation qui est toujours de 7,5 euros .

Quai des Chasseurs Ardennais à Namur

Le 1er septembre, nous avons été conviés à l'inauguration du quai des Chasseurs ardennais à Namur.

Chacun sait que les Régiments de Chasseurs Ardennais sont issus du 10e Régiment de Ligne. Ce régiment vit le jour à Namur le 25 novembre 1830 avant d'être engagé contre les Hollandais lors de la "Campagne des Dix Jours". Il tint garnison à Namur pendant 58 ans avant de s'établir à Arlon. Appelé à défendre la position fortifiée de Namur lors de l'Invasion allemande de 1914, le 10e Régiment de Ligne se comporte avec vaillance, échappe à l'encerclement, rejoint le port du Havre pour être acheminé par la voie des mers vers Anvers où il rejoint le gros de nos Armées. Son attitude et ses hauts faits d'armes pendant les quatre années de guerrelui vaudront cinq citations : "Namur", "Termonde", "Yser", "Eessen" et "Cortemarck". Il rejoindra ensuite sa ville d'attache et deviendra en 1933 le Régiment de Chasseurs Ardennais.

François Bovesse, un Namurois fut l'un des artisans de la création des unités de Chasseurs Ardennais. Il était ministre de la Justice lorsque le Roi Léopold III leur remit leurs drapeaux. En signe de reconnaissance, François Bovesse fut le premier à recevoir un béret vert d'Honneur. Gouverneur de la Province de Namur en 1937, il fut assassiné à son domicile namurois par des rexistes le 1er février 1944, quelques mois seulement avant la libération.

A partir de 1936, Namur devient une véritable garnison pour les Chasseurs Ardennais.

Le 18 juillet 1939, le Roi Léopold III remet son emblème au Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais lors d'une cérémonie organisée à Namur, plaine St Nicolas.

Le 11 janvier 1940, le Régiment reçoit la dénomination de 20e Régiment d'artillerie (20A), il garde le béret vert. Après guerre, il sera reconstitué en République Fédérale d'Allemagne en 1951 jusqu'à sa dissolution en 1993. La ville de Namur parraine le 20A le 22 juillet 1962 place Saint-Aubain.

En 1975, la ville de Namur inaugure une plaque dédiée aux "Chasseurs Ardennais, aux Artilleurs", nous pouvons l'admirer dans les jardins de l'Hôtel de ville.

Depuis l'implantation à Marche-en-Famenne du Régiment ChA, la partie Nord de la Province de Namur est redevenue terre de recrutement et d'hébergement Chasseurs Ardennais.

L'esprit "Chasseur Ardennais" a encore de beaux jours devant lui. Il a paru plus prestigieux de voir le quai du Régiment commando d'un côté du pont de Jambes rejoint par le quai des Chasseurs ardennais de l'autre. Le choix est symbolique et réunit ainsi les deux frères d'armes plus que méritants ;

Dorénavant, c'est du quai des Chasseurs Ardennais que partiront les bateaux touristiques, à la découverte des rives de la Meuse et de la Sambre, et que sera tiré le feu d'artifices des Fêtes de Wallonie

Naissances

Le Président de la section Marche et 1CHA Albert COLLARD, la secrétaire Daniëlle LEURIS ont la joie de vous annoncer la

naissance de leur petite-fille Clara COLLARD, née le 4 octobre 2006. Bébé Clara, maman Nadia et papa Emmanuel se portent à merveille, c'est un vrai bonheur de voir comme la venue d'un petit être peut illuminer notre vie. Nous présentons nos fraternelles félicitations à tous ainsi qu'à l'arrière-grand-mère Marie-Thérèse BURNOTTE qui semble ravie de ce nouveau titre.

Disparitions

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de M. TRIBOLET Marcel, veuf de Madame Denise Willot, Ancien Chasseurs Ardennais, né le 9 février 1919 à Flamierge et décédé le 20 octobre à Aye. L'enterrement a eu lieu le 23 octobre. Aux familles dans la peine, nous présentons nos fraternelles condoléances.

Le jeudi 26 octobre, nous avons eu la grande peine de perdre notre fidèle et grand ami, Président de la fraternelle, section de Namur, M. Roger CUBERT. Personnage remarquable, par son dévouement, sa gentillesse et sa connaissance de la vie et de l'être humain. Il a fait son service militaire avec Marcel LEURIS en 1948, ensuite notre ami Roger a repris un poste de contremaître dans la vie civile. Nous avons toujours eu de très bonnes relations et il ne manquait pas un de nos repas ni une de nos réunions. Récemment, il m'a encore téléphoné et nous avons parlé de sa famille, de ses arrière-petits-jumeaux de six ans, et de ses arrière-petites futures jumelles qui doivent naître dans peu de temps, elles n'auront pas eu le temps de faire connaissance, mais entendront longuement parler de leur arrière-grand-père.

Pendant près de quarante ans M. et Mme CUBERT sont allés faire les vendanges dans un petit village appelé Vinay, pas loin d'Épernay, au mois de septembre ils s'y sont encore rendus. Chaque année ils se réjouissaient de retourner, dans ce magnifique coin Champagne, où le soleil brille, où l'immense pressoir, les caves et les bouteilles font rêver.

Nous avons assisté à l'enterrement ce lundi 29 octobre avec notre fidèle portedrapeau Georges Parmentier, accompagnés de quelques membres de notre section. De nombreux drapeaux, des délégations belges et françaises l'ont accompagné à son dernier voyage. A notre amie Hélène, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants nous présentons nos amicales et fraternelles condoléances. Nous lui souhaitons beaucoup de courage car il est toujours pénible de perdre un être cher, 79 ans c'est encore jeune. M. Roger CUBERT vous nous manquez déjà !

Représentation

Malgré, nos nombreuses occupations familiales et un état de santé pas toujours florissant, la secrétaire s'efforce de représenter le plus souvent possible la section lors de diverses manifestations, parfois accompagnée du Président, quand il sait obtenir un jour de congé.

Nous remercions également notre portedrapeau Georges Parmentier qui est souvent présent avec notre drapeau de la section, le drapeau des Chasseurs Ardennais.



NAMUR

Le mot du Président a.i.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris, le 26 octobre dernier, le décès inopiné de Roger Cubert qui fut notre président de section pendant onze ans, ce président qui nous a tous marqués de l'une ou l'autre façon. Discret, taiseux, parfois bourru, entier de caractère, doué d'un bon sens puisé à l'école de la vie, disponible, à l'écoute de chacun et de tous les avis émis, Roger nous séduisit surtout par sa passion pour la grande famille des Chasseurs ardennais et par son attachement viscéral aux valeurs que notre Fraternelle ne cesse de promouvoir et de défendre.

A mieux le connaître, nous avons découvert chez lui d'autres passions et d'autres qualités : l'amour pour les siens, le profond respect des autres et de la parole donnée, la fidélité sans failles envers ses amis, la passion pour les chevaux, l'amour de la vie en ce qu'elle comporte d'agréable et d'épicurien.

Depuis quelques semaines déjà, il laissait entendre à ses interlocuteurs son intention de remettre son mandat de président afin de mieux encore se consacrer à sa vie familiale ; le 19 octobre, il informait le Comité de son intention de démissionner à la fin de cette année ; il souhaitait d'ailleurs faire connaître cette décision par la voie du NAM'HURE de décembre, afin de ne pas compromettre l'ambiance de l'assemblée générale ni celle du banquet de la Saint-Hubert.

Enfin, il nous avait également fait part de son testament moral : "Chers amis, votre fidélité à notre section de Namur, à notre Fraternelle, ne peut dépendre de vos sentiments personnels envers moi ou l'une ou l'autre personne ; je ne fais que passer, alors qu'il faut veiller à promouvoir et à défendre l'image et le renom de TOUS les Chasseurs Ardennais, anciennes et nouvelles générations confondues".

Merci, Roger, pour ce tout que tu as fait pour nous, pour le dévouement à remplir ta mission. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui t'ont aidé dans cette entreprise et tout particulièrement ton épouse Hélène qui, jamais, n'a ménagé sa peine pour te seconder au mieux. Puisse ton exemple nous inspirer et nous guider afin que nous tous, membres de la section et du comité, prolongions avec succès les efforts que tu as consentis pendant ces onze années passées à notre tête.

...

Avec ou sans Roger, la vie continue. L'année 2007 se profile d'ailleurs à notre porte. A tous les Chasseurs Ardennais de la section

de Namur et à tous les Chasseurs Ardennais de la Fraternelle, je souhaite, en mon nom et au nom du Comité namurois, une bonne et heureuse année. J'espère vous retrouver nombreux, motivés et en pleine forme, pour participer aux activités futures de notre section, de votre section.

Les activités de la Section

1^{er} septembre, Namur

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulé la cérémonie d'inauguration du "Quai des Chasseurs ardennais".

Après l'accueil des autorités au Saint-Gilles (Parlement wallon), l'assistance se rassembla sur le parking du Grognon, derrière les drapeaux des associations patriotiques, pour se rendre devant le monument du roi Albert 1^{er}. En présence de deux pelotons du Régiment ChA rendant les honneurs, le bourgmestre de Namur, le ministre de la Défense, le commandant du Régiment et le président de notre Section déposèrent chacun une gerbe aux pieds de la statue équestre.

Après ce bref hommage, tous se rendirent en bord de Meuse pour l'inauguration proprement dite. Les drapeaux patriotiques, dont ceux de la Fraternelle et de ses Sections régionales, puis le détachement militaire, venu de Marche-en-Famenne, se mirent en place. Après l'arrivée du LtCol BEM Harvent, chef de Corps, l'emblème régimentaire fut solennellement accueilli. Ensuite, le président régional prit la parole, en guise d'accueil et pour souligner la fierté et la gratitude des Chasseurs ardennais, d'hier et d'aujourd'hui, d'être présents à cette inauguration. Le président national prit le relais, rappelant les liens historiques existant entre Namur et les Chasseurs Ardennais qui, pour la première fois, se voyaient attribuer un quai. Le discours de M. Bernard Anselme, bourgmestre de Namur, fut suivi par celui de M. André Flahaut, ministre de la Défense, qui tint à rappeler le caractère humanitaire des opérations de paix auxquelles participent de nos jours les Chasseurs Ardennais ainsi que tous leurs collègues.

Ces quatre personnalités se rendirent ensuite devant la plaque commémorative de l'inauguration qui fut dévoilée au son de la Brabançonne. Après "Li bia bouquet" et la Marche des Chasseurs ardennais, l'assistance salua le départ du drapeau régimentaire puis, précédée par les drapeaux des associations patriotiques, se rendit dans la cour intérieure du Saint-Gilles où se tenait la réception offerte par la Ville.

Tous les Chasseurs Ardennais présents, de même que leurs nombreux amis, se félicitèrent de cette belle inauguration, destinée à perpétuer le souvenir de leurs unités auprès de la population namuroise. Nos remerciements pour cette remarquable cérémonie vont non seulement à la Ville et au Régiment mais également à notre Comité et en particulier à notre ami Michel Gilbert, véritable cheville ouvrière de son organisation avec l'appui de madame Hélène Gheur, de l'administration communale.

13 septembre, Namur

À l'occasion de l'ouverture officielle des Fêtes de Wallonie, un hommage particulier fut rendu à François Bovesse. C'est derrière la Maison de la Culture, sur l'esplanade du Champeau, que le Président et quelques membres, ainsi que notre drapeau porté par notre ami Germain Peeters, se retrouvèrent pour participer à cet hommage. Mis à l'honneur, les Chasseurs Ardennais avaient le privilège d'accompagner les autorités pour le dépôt de fleurs au pied de la plaque commémorative.

Après le discours, un garçon de six ans déclama un poème puis deux jeunes namuroises entonnèrent à capella le "Temps des cerises", chanson de prédilection de M. Bovesse. L'assistance se rendit ensuite devant la Maison de la Culture, où monsieur Cubert déposa une gerbe de fleurs au pied de la façade : une inscription y rappelle en effet que le gouverneur Bovesse fut l'un des ardents promoteurs du concept qui donnerait plus tard naissance aux unités de Chasseurs Ardennais. Cette courte cérémonie se termina par notre célèbre marche, remarquablement interprétée par la Musique de la Police.

18 septembre, Belgrade

Pèlerinage du Souvenir... Partant de la maison de l'ancien gouverneur Bovesse, qui y fut abattu en 1944 par des collaborateurs, le cortège se dirigea vers le cimetière de Belgrade, précédé par la Musique de la Police et les drapeaux des associations patriotiques, dont celui de notre Section porté par M. Peeters. Notre Section était d'ailleurs représentée par son président et quelques membres, dont le général-major Henrioul. L'entrée au cimetière se déroula aux accents de la Marche des Chasseurs ardennais.

La cérémonie débuta par l'accueil d'une réplique du drapeau des volontaires namurois de 1830. Après le passage chanté de *La Muette de Portici* évoquant "l'amour sacré de la patrie", un extrait bien connu du *Petit Prince* de Saint-Exupéry fut interprété, celui où le héros rencontre un renard qui lui demande de l'appivoiser. Ensuite, au son des hymnes respectifs, les drapeaux américain, britannique, canadien, français, italien et russe furent hissés tandis qu'un représentant de chaque pays évoqué déposait une gerbe. Après le lever des drapeaux belge, européen et wallon, les nombreuses autorités présentes déposèrent également leur gerbe. Les enfants furent alors conviés à choisir une des nombreuses tombes de soldat pour y déposer une gaillarde, fleur symbolique de Namur.

Avant de quitter le cimetière, notre délégation se rendit au pied du mât arborant le drapeau des Chasseurs ardennais, auprès de la tombe de François Bovesse, où son petit-fils M. l'échevin Close déposa des fleurs. Enfin, ceux qui le souhaitaient regagnèrent Namur pour assister à la réception du Gouverneur.

14 septembre, Vielsalm

Répondant à l'invitation de la Section Vielsalm & 3 ChA, de nombreux anciens de

cette unité participèrent à la "Journée des Anciens du 3 ChA" ; ils eurent ainsi l'occasion de visiter leur ancienne caserne, actuellement occupée par des locataires civils aux activités diverses, avant de se réunir à Neuville pour participer au repas convivial. Notre secrétaire représentait la Section. Merci à Lucien Paquay et à son équipe pour leur préparation de cette belle journée et l'excellence de leur accueil !

19 octobre, Auderghem

Un dernier hommage était rendu en l'église Sainte-Anne à madame Simone Champion, veuve du général-major Lucien Champion, ancien président d'honneur de notre Fraternelle. Monsieur B. Neufort, représentant notre Section, avait tenu à assister à ses obsèques.

29 octobre, Temploux

C'est en laissant symboliquement un siège inoccupé que le Comité dirigea l'**assemblée générale**. Suite au décès de Roger Cubert, le vice-président Legat présidait la réunion, signalant d'emblée que le départ du Président laissait un vide qu'il serait difficile de combler. Par ailleurs, notre Président avait déjà fait part de son intention de quitter la tête du Comité fin de cette année, mais il avait bien précisé que "Ce n'est pas parce que je me retire que ceux qui m'épaulaient doivent aussi partir, le Comité doit poursuivre sa mission". Le vice-président demanda alors à l'assemblée de respecter une minute de silence.

Passant ensuite la parole au secrétaire, il lui demanda de donner la liste des membres disparus cette année puis pria l'assistance de se lever pour le Last Post. A l'issue de cette sonnerie, le secrétaire énuméra les différentes activités auxquelles un ou plusieurs membres de notre Section participèrent durant l'année écoulée ; le vice-président tint à exprimer ses remerciements à tous ceux qui soutiennent ainsi la vie de la Section par leur participation effective.

Notre trésorier Joseph Mahieux reçut la parole pour présenter une situation financière provisoire : celle-ci, satisfaisante, révélait un boni d'un peu plus de mille euros. M. Mahieux remercia aussi les généreux membres ayant versé un don, tout en regrettant qu'une quarantaine de membres ne soient pas en ordre de cotisation.

Le vice-président demanda ensuite le rapport des vérificateurs aux comptes, MM Mathias et Vaillant. Prenant la parole, monsieur Léon Vaillant attesta de la bonne tenue des comptes et de l'ordre parfait dont notre trésorier faisait preuve dans l'accomplissement de sa tâche, ce qui déclencha les applaudissements de l'assistance. En l'absence d'autres candidatures, les deux vérificateurs acceptèrent de conserver leur poste pour le contrôle de l'an prochain.

En tant que rédacteur en chef, le vice-président signala que les articles étaient toujours les bienvenus pour notre NAM'HURE et demanda d'exprimer d'éventuelles suggestions quant à son contenu ; l'assemblée exprima essentiellement le souhait de ne pas voir disparaître notre revue, lien d'information entre les membres.

Passant au chapitre des élections statutaires, le vice-président proposa la reconduction de Bernard Neufort en tant que secrétaire ; cette proposition fut entérinée par les applaudissements de l'assistance.

M. Christian Legat annonça ensuite que, suite au décès du Président, le Comité se réunirait à la mi-novembre pour discuter d'une nouvelle articulation ; il rappela aussi que toute candidature pour rejoindre le Comité était toujours bienvenue ; il demanda et reçut l'approbation des participants afin d'assurer la présidence par intérim ; enfin, il donna les dispositions pour les funérailles de notre ami Roger.

N'ayant plus ni points divers ni questions, le président a.i. demanda au secrétaire d'envoyer le traditionnel postogramme au Roi, remercia l'assistance pour sa présence et lui demanda de se lever pour la Marche des Chasseurs Ardennais, clôturant la séance.

Le traditionnel banquet de Saint-Hubert, qui réunissait la plupart des participants, termina cette journée.

30 octobre, Devant-les-Bois (Mettet)

C'est dans son village natal qu'eut lieu l'enterrement de Roger Cubert, notre regretté Président décédé inopinément le 26 octobre dernier. On notait la présence très nombreuse d'anciens Chasseurs Ardennais, tous profondément touchés par le départ inattendu de leur collègue et ami, ainsi que le cortège des drapeaux des Sections ChA et des associations patriotiques de Namur. À noter, la présence de deux drapeaux français, portés par nos amis de St-Fargeau Ponthierry : nous les remercions vivement pour cette preuve d'attachement. L'office religieux, émaillé d'intentions et de chants bien choisis par la famille, ainsi que par l'éloge funèbre prononcé par le Président national, se clôtura par la Brabançonne et la Marche des Chasseurs ardennais. Après un dernier hommage personnel au cimetière, chaque participant présenta ses condoléances émues à la famille, à laquelle nous exprimons une fois encore tout notre soutien à travers le souvenir d'un homme de cœur.

5 novembre, Namur

Quelques membres de notre Section étaient présents à la cérémonie du Relais Sacré, qui démarrait devant le Palais provincial. Cette année, M. Permentier, président de la FNC-Namur, avait souhaité mettre à l'honneur les Chasseurs Ardennais en demandant à leur Président régional de porter le flambeau provincial. Vu l'absence regrettée de notre Président suite à son décès impromptu, M. Permentier pria notre secrétaire de remplir cette mission honorifique. M. le Gouverneur Dalem, pour la treizième fois, alluma le flambeau en question et le cortège démarra, précédé par une musique et les drapeaux des associations patriotiques (dont celui de notre Section, porté par Jacques Demoulin). Devant le monument aux morts de la Province, après les discours du Président de la FNC-Namur et de M. le Gouverneur, ces autorités déposèrent des fleurs au son du Last Post et de la Brabançonne. Ensuite, le cortège se forma à nouveau pour rejoindre le Palais provincial où un vin d'hon-

neur était offert à tous les participants.

11 novembre, Namur

À l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice de 1918, une délégation de notre Section, conduite par le Président a.i., participa à l'office religieux qui se tenait en la cathédrale Saint-Aubain, en présence de M. Vanespen, conseiller provincial. Fait remarquable et apprécié par tous : la présence des scouts catholiques de Flawinne. À l'issue de la Brabançonne clôturant l'office religieux, l'assistance, rejointe par M. le bourgmestre Anselme, se rendit en cortège au monument aux morts de la Province. Au son du Last Post, la flamme du souvenir y fut ranimée et des fleurs furent déposées par les autorités. Cette courte cérémonie avait essentiellement pour objet de perpétuer la mémoire de tous les combattants et de toutes les autres victimes de conflits dans le monde.

Une fois encore, nous regrettons que ce devoir de mémoire, auquel nous appelent tous ceux qui par leur sacrifice ont droit à notre reconnaissance, ne soit rempli que par une assistance si peu nombreuse. "Le tout est de choisir ce que l'on doit oublier", disait sentencieusement Roger Martin du Gard...

In memoriam

Outre le douloureux adieu à son Président Roger Cubert, la Section namuroise doit également déplorer le décès des membres suivants :

M. Edgar Lenglet, ancien combattant de 1940,

M. André Lefèvre, membre sympathisant, M. Roger Grenier, membre effectif.

Aux familles, aux proches et aux amis, le Président a.i. et le Comité expriment bien sincèrement leurs condoléances fraternelles.



NEUFCHATEAU
Libramont - Chevigny
Léglise

In memoriam

Délégation et porte-drapeau ont conduit à sa dernière demeure, Jérôme Gillet de Libramont, Chasseur Ardennais, ancien combattant et ancien résistant du M.N.B., décédé à l'âge de 91 ans.

Nous déplorons également le décès des membres suivants :

Luc Mosselman de Baulers, membre effectif décédé à l'âge de 57 ans.

Robert Bathy de Juseret, époux de notre membre sympathisant Paula Kaiser.

A toutes ces familles dans la peine, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Activités

Le 3 septembre à Hamipré : commémoration des combats de la colline de "La Justice"

en 1914. Messe en l'église de Hamipré, dépôt de gerbes aux monuments, suivi du repas convivial.

Le 9 septembre : présence à la manifestation au cimetière militaire de Malome.

Le 23 septembre : délégation et porte-drapeau étaient présents aux funérailles du colonel Militis à Sainte-Marie sur Semois.

Le 11 novembre, : célébration de l'Armistice avec dépôt de gerbes aux monuments de Neufchâteau et Libramont.

Le 15 novembre, Te Deum à Neufchâteau.

Vœux

Cette revue étant la dernière à paraître en 2006, le Comité profite de l'occasion pour présenter à tous les membres de la Section ainsi qu'à leur famille, leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2007.

Avis

Gérard Félix, Rue Saint-Martin, 102 à 6860 Ebly, recherche des photos des appelés de la classe 1963. (3e Cie du 1 ChA à Spich)



SAINT -
HUBERT

Décès

M. Laurent DELCOURT, membre effectif, décédé à Sprimont-Amberloup le 30 août.

M. Léon GILLARD, membre sympathisant, décédé à Vesqueville le 6 octobre.

M. Gaston RINGLET, membre effectif, décédé à Saint-Hubert le 30 octobre

M. Paul MAZY membre sympathisant, décédé à Hatrival le 31 octobre.

Mme Alexandre COMBEXELLES-GUILLAUME, membre honoraire, décédée à Sainte Ode le 8 novembre.

Mme Yvonne GUERISSE, membre sympathisant et épouse de notre membre ancien combattant M. Joseph LABIOUSE, décédée à Ste Ode le 14 novembre.

M. Charles COLLE, membre effectif, décédé à Saint-Hubert le 15 novembre.

Aux familles endeuillées, nous réitérons nos sincères condoléances.

Hospitalisations

Mme Danielle BONHIVERS, épouse de notre membre effectif M. Jacquy BOUILLON, au CHA Libramont-Ste-Ode.

M. Joseph LABIOUSE, membre ancien combattant, au CHA Libramont-Ste Ode.

M. Isidore PIERRARD, membre ancien combattant, au CHA Libramont-Ste Ode.

M. Jean-Pierre LANKOFSKI, membre effectif et porte-drapeau de notre section régionale, au CHA Libramont-Ste Ode et au CHU de Mont-Godinne.

Mme Jeanne CHALON-JAMOTTE, maman de notre membre effectif et commissaire M. Jules CHALON, au CHA Libramont-Ste Ode.

Mme Marcelle BERTE, épouse de notre membre sympathisant M. Jean DETAILLE,

au CHU de Mont-Godinne.

A tous, nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Ces vœux s'adressent également à tous nos membres malades ou hospitalisés qui ne sont pas cités nominativement par manque d'information.

Activités

02-09 : Enterrement à Saint-Hubert de notre membre effectif et commissaire M. Laurent DELCOURT.

21-09 : Enterrement à Ste Marie/S/Semois de notre membre d'honneur le Col Jean MILITIS.

22-09 : Participation au conseil d'administration à Marche-en-Famenne.

22-10 : Commémoration Dechenschule et Neerfeld, dépôt de fleurs au monument aux morts, au monument du cimetière et messe à la basilique.

26-10 : Fête de la Saint-Hubert, dépôt de fleurs au monument aux morts et messe à la basilique en présence du président national, des autorités militaires et communales, des représentants des associations patriotiques et du Régiment de chasseurs ardennais.

29-10 : Enterrement à Mettet de M. Roger CUBERT, président de la section régionale de Namur.

11-11 : Commémoration de l'armistice, dépôt de fleurs au monument aux morts et messe à l'église Saint-Gilles.

15-11 : Fête du Roi, Te Deum à l'église Saint-Gilles.

Activités futures

17-02-2007 : Cérémonie d'hommage au mémorial du Roi Albert 1^{er} au Béoli.

17-03-2007 : Assemblée générale de la section de Saint-Hubert.

Programme succinct : 10h15 : dépôt de fleurs au mémorial des Chasseurs Ardennais et au monument aux morts de la ville. 10h30 : messe à l'église Saint-Gilles. 11h30 : séance académique qui sera suivie par un bon repas dans un hôtel de Saint-Hubert.

Tous les membres en ordre de cotisation, qui souhaiteraient participer à cette journée, sont invités à demander le programme complet au secrétaire de la section au début du mois de mars. Les inscriptions au repas se clôtureront vraisemblablement le 12 mars.

Nouveaux membres

A la veille de cette année 2007, nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre fraternelle, Mme Marie-Christine CODDE de 1785 Merchtem, Mme Marie-Thérèse DUPUIS de 6800 Saint-Pierre, M. Eric ROCK de 6870 Saint-Hubert, M. Dany CHAVERIAT de 6800 Libramont, M. René BERANGER de 6600 Bastogne et M. Michaël TOUS-SAINT de 6900 Hargimont.

Nous leur souhaitons une très cordiale bienvenue et les remercions de soutenir notre association.

Vœux

Le président et les membres du comité régional de Saint-Hubert souhaitent à tous

leurs affiliés et à leurs familles de joyeuses fêtes de Noël et de nouvel an. Que l'année nouvelle vous apporte la joie, le bonheur et surtout une bonne santé.

Divers

Lors d'un changement d'adresse ou lors d'événements importants survenus à un membre de notre section régionale, prenez les mesures nécessaires pour prévenir votre président Robert MIGNON 061/612257 ou votre secrétaire-trésorier Serge TOUSSAINT 061/613887.

VIELSALM et 3 CH A

Journée «retrouvailles» du 14 octobre

Cette 2e édition de la journée des retrouvailles a connu un beau succès. En effet, pas moins d'une centaine d'anciens du 3 ChA, accompagnés de membres de leurs familles, avaient rejoint leur ancienne caserne de RENCHEUX. Durant l'accueil au local de notre section chacun a pu rencontrer qui un ami de chambrée, qui un camarade de section ou encore le chef de peloton venu lui aussi pour retrouver ses soldats. La caserne a changé de figure mais les souvenirs sont restés. Tous ces anciens ont pu se promener dans les installations qu'ils ont bien connues et qui abritent, aujourd'hui diverses implantations commerciales ou associations sportives ou autres. Des délégués de ces nouveaux locataires du quartier RATZ ont aimablement commenté leurs activités qui rendent vie à ces bâtiments abandonnés par nos chasseurs. Vers midi tout le monde se retrouva à la place de Bruyères-en-Vosges pour y admirer la statue du Chasseur Ardennais et la stèle de la MESA. Quelques photos prises à ces endroits symboliques orneront, sans aucun doute, l'album familial de pas mal de nos bérêts verts. Une délégation de six camarades du 532e Régiment de Chasseurs d'EUSKIRCHEN, unité Bundeswehr jadis jumelée avec le 3 ChA, exécuta quelques sonneries de cors avant d'entrer dans la maison du tourisme pour une visite qui fit connaître les nombreuses possibilités touristiques de notre belle région et apprécier la saveur des produits de bouche du terroir local. Tous les participants se sont retrouvés à la salle de Neuville pour un apéritif généreux, propice au plaisir des retrouvailles, suivi d'un excellent repas d'automne. L'ambiance aidant, les convives eurent bien du mal à quitter la salle de réunion que certains d'ailleurs, ne délaissèrent que tard dans la soirée ! Nous remercions, bien entendu, tous nos amis présents, la plupart prolongeant ainsi leur fidélité à notre section, d'autre nous ayant rejoint pour la première fois. Aussi, une bonne douzaine d'éclaireurs de la classe 66-67 avaient ré-

pondu à l'appel de Henry GEISSEN qui se fait fort de nous amener bientôt tout le peloton, voire toute l'ancienne compagnie d'appui de feu le capitaine R. CAUVIN. Nos amis germanophones étaient également plus nombreux, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir. Dans son mot de bienvenue, le président avait rappelé que cette journée des retrouvailles, initialement axée sur le retour de la Cie de marche et des vétérans des opérations extérieures, s'étend dorénavant à TOUS les anciens du 3 ChA et à nos fidèles membres sympathisants. A partir de 2007, elle coïncidera aussi avec notre assemblée générale annuelle.

Campagne de recrutement 2006

Notre campagne de recrutement lancée en janvier s'est clôturée le 31 août. Nous pouvons dire sans fausse modestie que c'est un véritable succès ! En effet, notre section est des plus heureuses d'accueillir 76 nouveaux membres ou plutôt 76 amies ou amis (un ancien de 1940, 68 effectifs, 1 honoraire et 6 adhérents). A signaler que beaucoup proviennent de la compagnie de marche 3 ChA dans l'ex-Congo belge en 1960 ainsi que de la première MSA de mai 1967 ! En voici la liste complète, notre seul désir est de les rencontrer à chacune de nos activités 2007 ! Le programme de celles-ci paraîtra dans une prochaine revue.

Mitgliederwerbung 2006

Die im Januar gestartete Mitgliederwerbung ging Ende August zu Ende. Es war ein gewaltiger Erfolg. Unsere Sektion ist überglücklich 76 neue Mitglieder oder besser gesagt 76 neue Freundinnen um Freude begrüßen zu können (ein Themaligervon 1940, 68 effektue Mitglieder, ein Thronmitglied und 6 Gönner). Zu bemerken: viele stammen aus der ehemaligen Marschkompagnie des 3 ChA in belgischen Kongo 1960 sowie als Teilnehmer des 1^{ten} Erinnerungsmahrscher 1967. Hier die vollständige Liste. In der Hoffnung dass wir alle bei den nächsten Tätigkeiten 2007 begrüßen können. Das Programm dieser Tätigkeiten erfolgt in der nächsten Heftausgabe.

Paul ADLER, Heinz ALTENBERG, Gunther BILL, J-C BERTRAND, Daniel BONFOND, Guy BRUYNS, Mme BASTIN-MARTIN(S), Lucien BOULANGER, Henry BRUYNSEELS, Henry CARRIER, Maurice CHARLENT, Louis COLLIENNE, Roger COLLINET, Joël DEGUELDRE, José DETROOZ, Jean-Pierre DECHENE, Daniel DUCHENE, Bernard EISCHORN, Claude EMSSENS, Michel EVRARD, Willy FATZAUN, Michel FRANCARD, Raphaël FLORQUIN, J GRANDELET(S), Mme Emile GEORGES(hre), M et Mme GERARDY-GEORIS(S), Marcel GODFRIND, Guy GROGNARD, Peter HOLPER, Willy HUGO(A), Dieter HAGEMAN, José JEANSENE, Valère JEUNEHOMME, Richard JACQUEMIN, Helmuth JOHNEN, Hermann KÖTTEN, Hubert KERSTGES, Peter KESSELER, Pa-

trick LEGRAND, Ferdinand LEYENS, Jacques LAMBERT, Michel LARCIN, Antoine LEMAIRE, Freddy LEPEER, Denis MACRON, Horst MOONEN, Patrick MULLENDER, Alfred MORTELETTE, Julien OTTE, Robert PARMENTIER, Charles PERREAUX, Emile PIRE, Didier PLOVIER, Mme Renée PAQUAY(S), Emile PIETQUIN, Johnny PROVOOST, Richard RAUSCHEN, Mme Irma REMACLE(S), Ewald REINERTZ, Jean ROBERT, Pierre REMUE, André SCHENK, Josef SCHNEIDER, Alain SCHMITZ, Daniel SCHMITZ, Hervé THONUS, Marc TALBOT, Arnold TARGNON, Jean TOMBEUX, René VANDENBOSCH, Klaus VOGTS, Gunther WAGNER, François WARNOTTE, Bernard WIGGERS.

Des nouveaux locaux pour les associations patriotiques à Vielsalm

La Fraternelle des Chasseurs Ardennais se faisait le porte-parole des associations patriotiques de Vielsalm pour procéder à l'inauguration d'un local sur le site de l'ancienne caserne Sergent Ratz à Rencheux. C'est le Député-Bourgmestre Jacques Gennen qui eut l'honneur de prononcer quelques mots d'introduction et de couper le ruban symbolique ouvrant ainsi ce local aux membres des différentes associations patriotiques. En leur nom, le Président de la Section Vielsalm et 3 ChA de la Fraternelle ChA M Lucien Paquay s'adressa aux invités parmi lesquels beaucoup de membres du Collège et Conseil communal, il remercia les ouvriers communaux pour le magnifique travail accompli afin de remettre en état et aménager ce local, le président tint à souligner la gratitude des anciens ChA de leur avoir réservé un petit coin de leur ancienne caserne qui leur rappelle tant de souvenirs. Il montra les emblèmes qui ornent le fronton du bâtiment ceux de l'Armée Secrète, des Anciens Combattants, des

Prisonniers Politiques, des Prisonniers de Guerre et notre Hure laurée symboles des patriotes qui ont offert la plus belle partie de leur jeunesse, leur santé et pour certains leur vie pour que nous puissions aujourd'hui vivre libre et d'ajouter "Hélas, les privations endurées et le poids des années passées" ont décimé les rangs des survivants qui aujourd'hui, ont dépassé les 80 ans». M Ghilain André pour l'Armée Secrète et M Renold Léonard pour la FNC adressèrent à leur tour quelques mots de remerciement aux autorités communales pour l'octroi de ce local.



Neue Räumlichkeiten für die Patriotischen Vereinigungen Vielsalms

Der Freitag 15 September Nachmittag die Bruderschaft der Ardenn en Jäger war

der Wortführer der Patriotischen Vereinigungen Vielsalms bei der Einweihung der Räume in der ehemaligen Ratz-Kaserne. Im Namen der Patriotischen Vereinigungen sowie der Lokalsektion der 3ten Ardennenjäger Bruderschaft richtete Lucien Paquay sich an die Gäste um ihnen zahlreichen Besuch zu danken. Er dankte ebenfalls dem Schöffenkollegium, dem Gemeinderat und den Gemeindearbeitern die es ermöglichten eine kleinen Teil der ehemaligen Kaserne zur Verfügung zu Stelleneins Kaserne die zahlreiche Erinnerungen wachruft. An der Vorderfront des Gebäudes erinnern verschiedene Wappenbilder an die Rersistenzler der Geheimen Armee, an die Ehemaligen Kämpfer, an die Politischen sowie die Kriegsgefangenen, Symbole von Patrioten welche die schönste Zeit ihrer Jugend, ihre Gesundheit und sogar ihr Leben hergaben damit wir heute frei leben können. Die wenigen Überlebenden sind heute weit über 80. Das fünfte und letzte Wappenbild ist das der Bruderschaft der Ardennenjäger. Herr Paquay wünscht dass die Ehemaligen irgend ain Erinnerungsobjekt in den beiden Räumen niedersetzen, ohne jedoch ein Museum einzurichten. Versammlungsort und für kleine Feierlichkeit, sollen diese Räume ein Anziehungspunkt für alle sein.

Das Wort des Präsidenten

Viele ehemalige deutschsprachige Kameraden haben sich, im Jahr 2006, den Reihen der Bruderschaft angeschlossen. Seien Sie überzeugt, es ist immer mit Freude und Vergnügen, das wir Sie zu unseren Aktivitäten begrüßen werden. Ich danke Ihnen für Ihre Teilnahme, Ende Juni, bei der Ankunft der 40. Austragung des „Marsches des Gedenks“, sowie am 14. Oktober bei dem „Tag des Wiedersehens“.

Ich wage zu hoffen, dass Ihr dieses Engagement beibehaltet und Ihre ehemaligen Freunde der DRITTEN veranlassen könnt, unserer Bruderschaft beizutreten. Nehmt auch zur Kenntnis, das unser Kamerad Aloys PALM als „Kommissar für die Deutschsprachigen“, einen Sitz im Verwaltungsrat hat, d.h. auf höchster Ebene der Bruderschaft, die ungefähr 5.000 ehemalige Ardennenjäger zählt.

Zum Jahresabschluss, lege ich großen Wert darauf, im Namen des Vorstandes der Gruppe „Vielsalm - 3 ChA“, Ihnen sowie Ihren Familieangehörigen, alles Gute, Gesundheit und Glück für das Jahr 2007 zu wünschen.

HALTEN und BEISSEN

Programm 2007

Am Sonntag, den 22. April, nimmt unsere Gruppe am „Nationalen Kongress der Königlichen Bruderschaft“ in Bertrix teil. Näheres dazu in der nächsten Revue, eins ist aber jetzt schon sicher, Abfahrt mit Bus (kostenlos) von Vielsalm. Einschreibung = beim Präsidenten.

Am 10. Mai, „Tag der Erinnerung“, Ehrung an die Ardennenjägerdenkmäler von Chabrehez, Rochelival und Vielsalm,

gefolgt von einer leichten Malzeit (kalter Teller).

Ende Oktober findet unser traditioneller „Tag des Wiedersehens“ in Vielsalm statt.

Mitte Dezember „Weihnachtskaffe“ in Vielsalm.



VIRTON



Activités

Le 19 août : Belle-Vue : Hommage aux morts français et allemands à 17h30. Virton : Dépôt de fleurs au monument aux morts devant l'Hôtel de Ville à 18h00. Latour : Messe pour les victimes des deux guerres à 18h30 – Hommage aux morts devant le monument suivi d'un dépôt de fleurs – Les hymnes belge et français ont été joués par la Concordia de Virton.

Le 20 août : Gomery : Messe pour les victimes des deux guerres, suivie d'un dépôt de fleurs à la plaque commémorative à l'ancienne école – La Concordia de Virton a joué les hymnes belge et français – Départ en cortège vers le monument aux morts du cimetière, dépôt de fleurs suivi des hymnes belge et français. Bleid : Messe pour les victimes des guerres suivie d'un dépôt de fleurs devant la plaque commémorative de l'ancienne mairie et au monument des soldats français - Prestation de la Concordia de Virton pour les hymnes français et belge. Ethe : Messe au monument de la route de Gomery en mémoire des victimes des journées des 22 et 23 août 1914 suivie d'un dépôt de fleurs – Prestation des harmonies de Ethe «Les Echos du Thon» et de la «St Pierre» – En voiture, départ vers le cimetière de Laclairau où reposent les soldats français tués aux cours des combats – Dépôt de fleurs et prestation des deux harmonies.

Le 22 août : Ville-Houdlémont, France : Commémoration en souvenir des 140 soldats tombés sur le territoire le 24 août 1914 suivi d'un dépôt de fleurs.

Le 26 août : Gorçy, France : Commémoration de la bataille du 22 août 1914 – Messe suivie d'un dépôt de fleurs au cimetière et discours du Maire.

Le 10 septembre : Gorçy, France : Cérémonies commémoratives du 62ème anniversaire de la libération – A 11h00, cortège au monument aux morts, suivi d'un dépôt de fleurs.

Le 24 septembre : Longwy, France : Célébration de l'anniversaire de la libération de la ville organisée par la Mairie et le Souvenir français. A 10h30, départ d'un cortège vers le monument aux morts pour un dépôt de fleurs. Allocution du Président du Souvenir français et de M. le Maire de Longwy.

Le 5 novembre : Athus : A 10h15, Relais Sacré devant le monument aux morts avec dépôt de fleurs par l'Administration communale, ravivage de la Flamme Sacrée, sonnerie, Brabançonne par l'harmonie des Sapeurs Pompiers et allocution. En cortège, départ vers le monument Lutgens

Pierre, héros de la Résistance et le monument de la Résistance sur la place des Martyrs pour les mêmes cérémonies.

Le 10 novembre : Chenois : A l'école de Chenois, commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. Latour : A 10h30, manifestation devant le monument aux morts en présence des drapeaux.

Chenois : A 11h15, manifestation devant le monument aux morts en présence des drapeaux.

Le 11 novembre : Saint-Mard : A 10h00, messe à la mémoire des victimes civiles et militaires des deux guerres. Cortège vers l'ancienne Mairie pour fleurir les plaques commémoratives et exécution des hymnes belge et français par la musique de Saint-Mard. Cortège et mêmes cérémonies au «Charnier» où est érigée la stèle dédiée à Jean Philippe Lavallé et ensuite vers le cimetière de Saint-Mard où se trouve le monument élevé à la mémoire des victimes civiles des deux guerres pour les dépôts de fleurs, appel aux morts, sonnerie et hymnes nationaux. Retour au Centre Communautaire pour le vin d'honneur offert par l'Administration communale, le discours et les remerciements par M. le Maire, aux personnes présentes à ces cérémonies.

Le 15 novembre : Virton : Te Deum en l'église décanale de Virton à l'occasion de la fête du Roi.

A toutes les cérémonies décrites ci-dessus, notre section était représentée par son drapeau.

Décès

M. le Colonel Jean Militis, membre d'honneur de notre fraternelle.

Mme Lefèvre Elisabeth, Vve de Monsieur Rézette Amand, née à Mussy-la-Ville le 02 janvier 1917 et décédée à Rouvroy le 20 août. Les funérailles ont eu lieu à Mussy-la-Ville le 23 août à 10h30.

M. Roger Cubert, Président régional de la section de Namur.

M. Arentz José, né à Etterbeek le 26 juillet 1921 et décédé à Virton le 19 août. Détenteur de très nombreuses distinctions honorifiques belges et étrangères Funérailles dans l'intimité

A toutes les familles dans la peine, nous réitérons nos sincères condoléances.

Vœux

Je profite de l'occasion, pour présenter à M. le Président National, au Conseil d'Administration et à toutes les Sections, en mon nom personnel et au nom de notre Section, mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2007 ainsi qu'une bonne santé à toutes et à tous.



SECTION REGIMENTAIRE

LE MOT DU PRESIDENT

Dernière parution avant d'entrer dans une nouvelle année ! C'est donc l'heure des traditionnels bilans et des tout aussi traditionnels vœux de bonheur. Je manquerai donc d'originalité et me plierai dès lors aux règles bien établies depuis des siècles.

En cette fin d'année, j'ai décidé d'être résolument positif. Oubliées donc les grèves, manifestations en tous genres, magouilles politiques et autres querelles linguistiques. Je retiendrai seulement la très grande satisfaction et la fierté de faire partie d'une grande famille au sein de laquelle je peux retrouver bon nombre de valeurs qui ne semblent plus faire partie du quotidien de la plupart de nos concitoyens. Civisme, tolérance, esprit d'équipe, fraternité, entraide,... sont autant de valeurs que nous défendons en commun avec nos frères d'armes des autres unités. Ceci fut encore prouvé lors de la fête de Saint Hubert à l'occasion de laquelle nous nous sommes retrouvés nombreux autour de notre Régiment. C'est également grâce à l'altruisme, la compétence et l'extrême gentillesse de militaires "non ardennais" que nous avons pu apprécier un excellent repas et un accueil chaleureux à cette même occasion. Que tous les acteurs de cette réussite soient ici remerciés en notre nom à tous. Une telle démonstration est rassurante en cette période où chacun est davantage enclin à penser à sa personne plutôt qu'au bien-être d'autrui.

Chères amies et chers amis, que l'année nouvelle puisse répondre à vos attentes et vous rendre heureux. Votre Comité et votre serviteur feront en tous cas tout ce qui est en leur pouvoir pour que, dans le cadre de nos activités, ce soit le cas. Au réel plaisir de vous revoir encore plus nombreux en 2007 !

Y. Jacques

26 octobre, notre St-Hubert en images

Du corps de garde en passant par la Cerveoise, la parade, l'apéritif, le musée, le repas et...pour terminer, la messe et la réception à Saint-Hubert.



ADIEU L'AMI, ON T'AIMAIT BIEN TU SAIS !



André Berwette nous a quittés et laisse un grand vide au sein de notre comité. Volontaire de guerre au sein de l'Armée de Patton, André fut un membre particulièrement actif au sein de la fraternelle du 11^{ème} Bn Fus. C'est aussi lui qui, avec

quelques autres condisciples, fut l'artisan de la parfaite intégration de la Fraternelle Patton au sein de la Sec Régimentaire de notre Fraternelle. Pour ce faire, André n'a pas hésité un seul instant à se porter volontaire pour faire partie de notre Comité en qualité d'administrateur. De notre Ami nous retiendrons particulièrement son sens du devoir et son formidable courage devant l'adversité. Il s'en est allé rejoindre ses Frères d'armes, Jacques Garain, Jean Simonis, le Commandant André, et encore bien d'autres. Avec eux, j'en suis certain il se remémore les moments difficiles de leur existence mais aussi-et surtout !-les moments heureux vécus dans un magnifique esprit de Corps. Du reste, ceux qui comme moi connaissent bien nos Amis du 11^{ème} Fus, s'ils tendent bien l'oreille, devraient les entendre fredonner ... les petits volontaires ...".

A Marianne et à ses enfants et petits-enfants, nous présentons nos sincères condoléances et leur assurons de notre amitié.

IN MEMORIAM

M. FRANKART, père de notre fidèle membre Pierre Frankart

M. WEBER, ex-Fraternelle Patton

François VANHULST, fils de l'Adjudant Vanhulst

Aux Familles endeuillées nous présentons nos sincères condoléances et leur souhaitons d'avoir le courage nécessaire pour affronter ces moments pénibles.



J. Octave

LE COIN EVOCAATION

«On éprouve une fierté patriotique à exalter l'héroïsme de certains Régiments. Les Chasseurs Ardennais sont dès à présent entrés dans la légende.»

(Extrait de «La Belgique sous l'occupation allemande» de Paul Struye et Guillaume Jacquemyns)

UN MAQUIS CHASSEUR ARDENNAIS (suite)

Fin mai 1944. Les maquisards reçoivent le baptême du feu. Le 23, deux jeunes maquisards, Richard Olwensky dit «Max» et J.-M. Eloy dit «Jammy», du camp des «Cinquièmes» se trouvent par hasard face à des policiers allemands en civil et sont arrêtés.

Deux autres maquisards qui étaient dans le moulin de Sugny ouvrent le feu et blessent un policier. Suite à cette action de la Résistance, une unité blindée en provenance de Charleville accompagnée de la Geheime Feldpolizei et de la Feldgendarmerie fait une descente dans la région et procède à une opération de nettoyage depuis Sugny jusqu'à Houdrémont du 23 au 27 mai. De nombreuses baraques sont détruites et plusieurs dépôts d'armes et munitions saisis. La perte équivaut à la dotation de 200 hommes. Exécutant les ordres reçus, les «hommes des bois» parviennent à décrocher et ainsi évitent le combat. Quelques accrochages n'ont cependant pas pu être évités :

- le 23, un Bruxellois, Michel Haegelsteen dit «Micky» trouve la mort au pont du Rebas à Alle.
- le 25, Norbert Sandron dit «Jean d'Halma» est tué au lieu-dit «La Gouffre» à Vresse ; l'Abbé Stévens, aumônier du groupe, est blessé et capturé en lui portant le secours de son ministère. Les frères Yves et Xavier Delogne, Joseph Lambermont, tous trois de Bertrix ainsi que Marcel Delogne d'Offagne sont arrêtés à la baraque des «Sangliers». Marcel Bourguignon et Jean Gustin, organisateurs du groupe tombent également dans les mains de l'occupant.

Six de ces malheureux perdront la vie dans les camps nazis : R. Olwensky, J.-M. Eloy, Y. et M. Delogne, J. Lambermont, M. Bourguignon.

La capture d'un important stock d'armes et munitions risque de rendre difficile la mobilisation du groupe.

6 juin 1944. Trente hommes sont déjà regroupés dans les trois camps qui ont échappé à la vue de l'ennemi : «les Vautours», «les Muguets», «les Taupinières». Leur nombre augmente progressivement et fin août, on peut en dénombrier une vingtaine répartis de la façon suivante :

- 1^{ère} section du Lt Hubert : camps de «Moineaux», «Marcassins», «Blaireaux», «Chevreuils».
- 2^{ème} section du Lt Van Bilsen dit «Ballot» : camps des «Termites» qui perge le PC de la section, «Ecoreuils», «Bobandana», «Uélé» et «Katanga» situé en territoire français.
- 3^{ème} section du Sgt le Hardy de Beaulieu : camp des «Vautours».
- 4^{ème} section du SLt Petitjean : camp d'«Alexisdorf» jusqu'au 28 juillet date à partir de laquelle il est surveillé étroitement par les Allemands de Bièvre. La section gagne alors le camp des «Abbyes» et réintègre le premier le 10 août.
- 5^{ème} section du MDL chef de gendarmerie Balfroid dit «Musso» : camps des «Sorcières», des «Spirous» PC de la section et «Wapi».
- 6^{ème} section du Lt Dinant quelque peu excentrée et isolée par la coupure de la Semois : camps des «Muguets», «Hauts quartiers», «Taupinières», de la «Vache», de l'«Enclave de Membre» et du «Peront».

Les camps comportent des baraques en planches, des tentes scouts, des huttes solides.

7 juin. La mobilisation du groupe débute et continuera au prorata de l'armement disponible. Le 5 septembre, le nombre d'hommes mobilisés s'élève à 478 et 120 attendent d'être appelés. L'effectif se compose d'une centaine de scouts, bruxellois en majorité, plusieurs flamands, un hollandais, trois polonais et d'autres.

21 juin. Sur instructions reçues du Secteur, débute la période des sabotages. Le câble souterrain Pari-Cologne (112 fils) est coupé en deux endroits, la ligne aérienne reliant la station de radar de Mogimont à l'Etat-major de la Luftwaffe de Charleville est rompue et une autre ligne militaire passant près de Vresse est aussi détruite. Ces opérations de sabotage sont répétées fréquemment et à des endroits différents étant donné que les groupes voisins travaillent en alternance avec le groupe D.

Fin juin. Le maquis français proche de la frontière, situé dans l'angle Nord entre la Semois et la Meuse passe aux ordres d'officiers français parachutés d'Angleterre. Leur chef est le Commandant de la Bollardière, alias «Prisme», qui, comme Colonel et Général s'illustrera en Indochine et en Algérie. Cette troupe de valeur opérera jusqu'en septembre en liaison étroite avec les groupes voisins C (Beauraing-Gedinne) et D (Orchimont). Ce dernier a installé le camp «Katanga» en territoire français.

Début juillet. Les centraux téléphoniques de la région et les poteaux répartiteurs de la ligne de chemin de fer Houyet-Bertrix sont mis hors d'usage.

Mi-juillet. Le groupe reçoit l'ordre de procéder à l'épuration de son territoire afin d'assurer la sécurité de la troupe. Une dizaine de résistants, dénonciateurs et mouchards de la police sont tués sur les routes ou fusillés.

Août. Au cours de ce mois, plusieurs accrochages surviennent entre les Allemands très agressifs de la garnison de Bièvre et les patrouilles ou des estafettes du maquis. Un homme du groupe perd la vie dans une embuscade nocturne.

- la nuit du 15 au 16 août, un détachement de la «Belgian Independent Parachute Company», commandée par le capitaine Blondeel et appartenant à la Brigade parachutiste Spécial Air Service (SAS), composée de huit hommes aux ordres du Lt Paul Renkin (commissionné capitaine pour la mission) est largué sur la plaine du groupe français commandé par le capitaine «Prisme» (opération Noah).

- le 16 août, le Lt Van Bilsen, chef de la 2^{ème} section, avise son commandant de groupe qu'il a pris contact au camp français voisin, avec une équipe de parachutistes canadiens descendus la nuit précédente. Leur chef, poursuit-il, souhaite rencontrer au plus tôt le «Commanding officer» belge voisin. Il ajoute que le capitaine lui semble être Bruxellois. Le lendemain matin, le Lt Ryelandt, chef du groupe D se rend au camp français où le Commandant de la Bollardière (Prisme) lui confirme que le capitaine des paras désire le rencontrer. A un tournant de chemin entre deux buissons, apparaît un jeune officier, vêtu d'une veste camouflée, coiffé d'un béret lie de vin, armé d'un pistolet et d'un poignard, qui se présente : «Captain Rankin» (déformation anglaise du nom). Ce dernier explique au chef du groupe D qu'il a été parachuté avec une petite avant-garde pour préparer l'arrivée de troupes aéroportées au cas où les Allemands se cramponneraient à la Meuse et qu'il faudrait alors les prendre à revers. Il ajoute que les maquisards et les troupes aéroportées devraient agir en commun, qu'il a reçu les instructions suivantes : «Se tenir sur la frontière, conserver le contact avec les Belges et les Français, étudier les possibilités de parachutage de troupes et d'atterrissage de planeurs de part et d'autre, éviter coûte que coûte un accrochage avec les Allemands.» Le Lt Ryelandt ayant manifesté son scepticisme quant à la nationalité de son interlocuteur, celui-ci lui avoue sa véritable identité sous le surnom de Paul Renkin, petit-fils de l'ancien Premier ministre. Il révèle également que toute sa troupe est composée de Belges mais qu'il leur est strictement interdit de se manifester comme tels pour raison de sécurité. L'enthousiasme de la population ne peut être éveillé.

- du 19 au 21 août, le «capitaine Paul» (nom donné par les maquisards au Lt Renkin) en compagnie du Lt Ryelandt fait une reconnaissance sur le territoire du groupe, visite les camps et les plaines de parachutages. Il est accompagné d'un de ses hommes parmi les meilleurs, le caporal «Viller» (Comte Claude de Villermont). Le trio parcourt le pays de Nafraiture à Vresse, de Mainterne à Oisy et à Baillamont. Ensuite, le Lt Renkin va chercher ses hommes et les installe en territoire belge non loin du camp français au centre du triangle formé par les camps de «Bobandand», «Uélé» et «Katanga». Son campement porte le nom de «Ruanda» et est situé au Nord-Ouest de Mainterne (Louette-St-Denis). Le «capitaine Paul» s'en va alors visiter le groupe C voisin, dit de Gedinne commandé par le Lt Barthélemy et laisse le caporal «Viller» au groupe D comme agent de liaison.

- le 23 août, se déroule à moins de 500 mètres du campement «Ruanda» le combat du pont des Grayez (nous l'évoquerons dans les pages suivantes). Le même jour, deux autres combats ont lieu dans les environs.

- le 24 août, les Allemands attaquent le camp français. Suite à ces combats, le Lt Renkin, qui doit éviter à tout prix un accrochage avec les Allemands, estime que l'exécution de sa mission est compromise. Il décide de se replier vers le groupe C du Lt Barthélemy avec qui il prend contact.

- le 25 août, il prend ses quartiers à proximité du PC du commandant du Groupe C. Quelques jours plus tard, la consigne est levée et les parachutistes entraînant les maquisards organisent quelques raids audacieux. Signalons au passage que le Lt Renkin, son inséparable ami le caporal Comte de Villermont et le soldat Lorphèvre mitrailleur arrière, tomberont au champ d'honneur à Bure (entre Tellin et Grupont), le 31 décembre 1944, tués par un obus antichar, en mission de reconnaissance à bord d'une jeep blindée équipée de mitrailleuses Vickers jumelées. Pendant la contre-offensive allemande des Ardennes, l'Escadron des parachutistes belges est transformé en unité de reconnaissance.

- le 29 août à 02h40, le capitaine Blondel alias «Blunt» commandant de la compagnie belge SAS et six hommes sont parachutés sur la plaine de Rienne, plaine de refuge du groupe C.

- le 1^{er} septembre à 01h15, le Lt De Befve alias «Mac Bef» et quinze hommes tombent sur la plaine de refuge de Bourseigne. La troupe livre des combats où le caporal «Viller» se distingue mais ceci est une autre histoire.

A la mi-août, les sections du groupe d'Orchimont ont reçu l'autorisation de tendre des embuscades.

Nous ferons le récit de ces combats dans les prochains articles.

(à suivre)

Léon Vaillant

Ouvrages consultés

- *Chasseurs Ardennais dans le maquis*, D. Ryelandt, 3^{me} édition, Edition de «La Dryade» Vieux-Virton, 1989.

- *Entre Bocq et Semois, l'AS zone V – secteur 5*, Colonel V. Marquet, Remy – Editeur – Beauraing, 1984.

- *L'Armée Secrète 1940 – 1944*, Henri Bernard, Editions Duculot, Paris – Gembloux 1986.

Il y a cinquante ans

Dans «Le Chasseur Ardennais» N° 4 du 4^e trimestre 1956, on pouvait lire :



- les vifs remerciements et les marques de sympathie de la Fraternelle au Général Ley, Président National sortant.

- une adresse très enlevée du Lieutenant-colonel Mathen, nouveau Président National, à tous les anciens Chasseurs Ardennais. «L'heure est venue de rétablir un contact étroit, affectueux et vigilant avec tous les anciens. Nous devons nous compter, nous retrouver et serrer nos rangs» écrivait-il notamment. (NDLR: rien n'a changé et cette proposition est toujours d'actualité en 2006).



- la relation de la remise le 11 septembre par la section de Liège d'un uniforme et d'un diplôme de Caporal honoraire des Chasseurs Ardennais à Tchanchès, le plus célèbre citoyen de Liège.

- la présentation par l'historien et chroniqueur namurois André Dulière du tome II des «Mémoires de Guerre» du Général de Gaulle intitulé «L'Unité» et qui commence avec le débarquement allié en Afrique du Nord et s'achève avec la libération de Paris (le tome I avait été présenté dans «Le Chasseur Ardennais» du 1^{er} Trimestre 56). Outre les qualités littéraires du Général, André Dulière fait ressortir sa hantise de l'unité française ainsi que sa solitude face aux Alliés et ... aux français en remarquant que «le 25 août 1944 (son entrée dans Paris) fut peut-être le seul jour où de Gaulle ne fut pas seul».



- la suite des considérations sur les problèmes économiques de la Wallonie méridionale (voir notre N° précédent) avec la constatation que le développement économique de la Belgique s'est fait sous le signe de la concentration (NDLR : prélude à l'actuelle mondialisation). Suit une série de recommandations visant au développement de l'industrie dans

cette région : amélioration de l'équipement social (logements, voiries, hôpitaux, distribution d'eau), aménagement de «terrains à destinations industrielles», établissement de faveurs financières et fiscales par les pouvoirs locaux aux industries nouvelles, développement d'un enseignement soigné et adapté,... Annonce que le prochain article sera consacré à l'industrie du tourisme.

- la relation d'un exposé du Général-major Crahay sur quelques aspects de l'intervention belge en Corée. La chronologie de la guerre est retracée dans les grandes lignes du 25 juin 1950 (début de l'attaque nord-coréenne) jusqu'à janvier 1951, moment où la ligne de front se situe au sud de Séoul. L'histoire du bataillon belge est ensuite décrite jusqu'au départ du bataillon le 18 décembre 1950. (à suivre).

- L'annonce de la création à la date du 14 septembre 1956 de la «Société nationale des Croix de Guerre belges».

Firmin Trembloy, le papa du Président de la section de Ciney, fut le témoin direct de la tragédie de Temploux qui marqua durement les esprits de tous ceux qui la vécurent. Ci-dessous, ce qu'il en a retenu soixante-six ans après.

TEMPLoux 12 MAI 40, LES POMMIERS ETAIENT EN FLEURS

Le 12 mai 1940, jour de la Pentecôte dans le village de Temploux, on célèbre les communions. Je faisais mon service militaire au 3^e Chasseur Ardennais. J'avais quitté le matin le petit village de Fairon. Je conduisais un nouveau camion, celui-ci provenait d'un garage de Neufchâteau et avait été réquisitionné par l'armée.

Arrivé à Namur, à trois cents mètres de la gare de la SNCB, sur le trottoir de l'autre côté de la chaussée, marchait un homme portant un imperméable gris. C'est à ce moment que j'ai vu un soldat français sortir un pistolet et abattre cet homme et cela sans aucune sommation. Il s'agissait d'un espion.

Arrivé à Temploux, nous avons fait arrêt près d'un verger, les arbres étaient en fleurs. C'est vers onze heures qu'a commencé le massacre exécuté par des avions allemands «Les stukas». Cette tornade d'acier s'est arrêtée au environ de 17 heures. Les arbres ne portaient plus de fleurs mais des bras, des jambes et des morceaux de vélos. Je me suis mis à l'abri sous un arbre et après avoir réfléchi, je me suis couché sous un camion. Un de ma compagnie a pris place sous l'arbre et a été tué.

Je suis entré dans la ferme se trouvant près du verger, c'est là que j'ai vu tous mes frères d'armes couchés sur le sol, ceux-ci se trouvaient dans des états lamentables. Pendant ce temps les bombardements continuaient. Etant croyant, j'ai pris mon chapelet de ma poche, d'autres militaires sont venus à mes côtés et nous avons prié. C'est un Lieutenant qui a enlevé les plaques d'immatriculations sur les soldats tués.

J'ai vu abattre un petit avion français, nous nous sommes précipités sur le lieu de la chute de l'avion (vers le chemin de Moustier). A l'aide de trois autres militaires, nous avons extrait le pilote de l'appareil. Celui-ci criait le nom de sa maman ou de son épouse. A peine sorti de l'habitacle, que de nouveau un Stuka est replongé sur sa proie. Quant au pilote français il n'avait que l'arcade sourcilière ouverte.

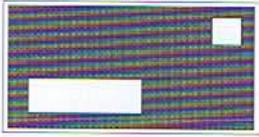
Nous avons été pris en charge par des Sénégalais, et avons rejoint la France jusque Pont-St-Esprit.

Pour regagner la Belgique, nous nous sommes procuré des vêtements civils, car il était interdit de repasser la frontière avec notre uniforme militaire. Le voyage du retour s'est effectué avec un camion d'une brasserie de Marcinelle, ce camion a été remis à son propriétaire. Je suis rentré dans mon village de Waha, où j'ai retrouvé mes deux frères qui faisaient leur service au 3^e Chasseur Ardennais.

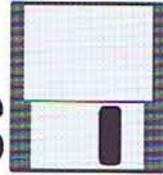
J'ai parlé aussi avec Jean Van Huysse, ancien habitant de Hargimont et demeurant pour l'instant à Marloie, il m'a affirmé avoir été interpellé par deux curés, portant la soutane et lisant le bréviaire. Ceux-ci proposèrent à Jean de le confesser, ce dont il refusa. Ceci se passait sur le bord de la Samèbre à Namur.

C'est à Temploux que j'ai passé la plus terrible journée de ma vie. Je suis âgé aujourd'hui de 90 ans, et il n'y a pas une semaine que je n'en parle avec mon fils.

Trembloy Firmin, matricule n° 110 795



Contacts



Notre Marche toujours imitée, pastichée, parodiée !

Victor Warnotte de Flémalles (section Liège-Verviers) est un Ancien de la Classe 37. Il se souvient d'un pastiche de notre Marche qui était chanté de son temps. Mais voilà, seul le couplet ci-dessous lui revient à l'esprit. Peut-être d'autres Anciens d'alors en connaissent-ils encore la totalité ?

« Mais vous les bleus, ne croyez pas cela
« Car la caserne est un réel supplice
« Nous les anciens, on vous le répétera,
« C'est pour cela, quand le jour de la classe
« Nous sommes contents de quitter le régiment
« Nous partirons en défilant par quatre
« Une dernière fois, tous en pantalon blanc
« Nous partirons en défilant par quatre
« Une dernière fois, en pantalon blanc.

...et encore ceci !

Savez-vous qu'une version chantée en allemand de notre marche existe depuis de nombreuses années ? Si, si ! Et la preuve, c'est qu'une cassette existe où cette version très digne est interprétée par la « Königlichen Eupener Männerquartett » sous la direction de Raymond Schwall.

C'est le **Cdt (R) Mathias Müllender**, Peter-Becker-Strasse 55 à 4700 Eupen, qui a fait son service militaire au 3 Ch A en 1956- 1957, qui nous le rappelle en nous précisant la petite histoire de cette version allemande.

A cette époque tout le personnel du Bataillon était tenu de connaître la marche en français...germanophones compris ! Le Ancien Heinz Altenberg (germanophone !) ne satisfaisant pas à cette obligation récolta une punition d'arrêts pour un week-end. Par défi, par dépit ou par provocation, il composa pendant la durée de sa punition une marche complète en allemand dont vous trouverez le refrain ci-dessous. Cette version allemande a été chantée officiellement il y a peu pour la première fois (cinquante ans après sa composition !) lors d'une réunion de germanophones anciens du 3 Ch A. Jolie histoire en vérité !

Auf, auf, Ardennenjäger zum Einsatz stets bereit
Wir sind der Heimat Träger, jetzt und in aller Zeit
Die Blicke in die Weite, zum Schutz für Land und Leute
Du Heimatland hier stehen wir und halten treu zu Dir
Mit Freude tragen wir die grünen Mützen, bei Wind und Wetter
Mit verwegendem Schneid, denn unsere Heimat wollen wir beschützen,

Ardennenjäger sein ist unsre Freud'.

Und kommen auch noch manche trübe Stunden, in Eiseskälte,
oder heisser Glut

Ardennenjäger werden stets bekunden, die Kraft, die Tapferkeit
und ihren Mut,

Ardennenjäger werden stets bekunden die Kraft, die Tapferkeit
und ihren Mut.

Text : **Heinz Altenberg**

Le Commissaire e.r. Antoine, ardent Chasseur Ardennais, ancien du 3 Ch A, a connu un coup de blues à la fin de la dernière étape de la MESA de cette année.

Au passage près de l'ancien dépôt de munitions de Bonalfa, des souvenirs lui sont revenus à l'esprit ...



Le Sergent Antoine (guérite) et son équipe montent la garde (euh !) à Bonalfa en juin 1956



Le Commissaire e.r. Antoine au même endroit exactement cinquante ans plus tard



Yves Raucq, rue de la Fabrique, 6 à 5190 Moustier-sur-Sambre nous propose quelques souvenirs de son service militaire exécuté au 3 Ch A en 1957



Au 1er rang : Michaux, Moussebois, Somelette
Assis : Casimir, Raucq



Y. Raucq sur le seuil de la
Compagnie Etat-Major

Raucq
Moussebois
Somelette
Casimir, Charlier, Michaux



Lebé
Michaux, Raucq, Casimir
Somelette, Moussebois

Casimir et Raucq

Raucq. Le repos du guerrier
au café en face de la gare de
Vielsalm



Weerts, Laurent et Raucq
au repos sur la piste
d'obstacle



Au Régiment Au Régiment Au Régiment Au Régiment Au Régiment Au Régiment

On n'a pas failli à la tradition lors de la **fête de la St Hubert** 2006. Un tourbillon d'activités a tenu le Régiment en haleine tout au long de cette journée du 26 octobre. Parade avec remise de récompenses et de fourragères, avec les adieux aux AIFV et la reconnaissance d'un nouveau Caporal d'Honneur en la personne du Lieutenant-colonel chef de la musique de l'Armée luxembourgeoise ; repas en commun ; jeux intercompagnies ; hommage au monument aux morts de St Hubert et messe en la basilique suivie d'une réception. Tout cela en collaboration avec notre section régimentaire.



LE COIN INFO

Le texte qui suit est une communication officielle de notre ASBL Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais

DROITS DES VOLONTAIRES

A lire par tous

Sont considérés comme volontaires les administrateurs, les présidents et membres des comités des sections, le directeur du musée, toute personne (membre ou non-membre) qui, bénévolement, assure régulièrement ou occasionnellement des prestations au profit de la fraternelle.

Si vous appartenez à une des catégories de personnes définies ci-dessus : conservez ce texte.

La parution de ce texte dans la revue vaut preuve de sa réception par les volontaires membres de la fraternelle.

Pour les volontaires non-membres de la fraternelle et pour les membres qui seront volontaires postérieurement à la parution de cette information dans la revue, une procédure particulière de communication sera diffusée aux présidents et secrétaires des sections et au directeur du musée.

INFORMATION

Le présent document contient l'information prescrite par la loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires.

1-Information générale

Par "volontaire" on entend toute personne (membre ou non-membre de la fraternelle) qui preste, régulièrement ou occasionnellement, au profit de la fraternelle et ce sans rétribution et sans obligation. L'appellation "volontaire" remplace dans la loi l'appellation "bénévole" plus courante.

L'activité prestée dans les mêmes conditions que ci-dessus est une activité de volontariat.

Notre dénomination officielle est "Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais" et notre statut juridique est celui d'une association sans but lucratif (ASBL) ; la fraternelle possède donc la personnalité juridique.

Elle est dirigée par un conseil d'administration qui compte de sept à douze administrateurs ; le conseil d'administration est aidé par le conseil des présidents de section. Les sections sont au nombre de vingt. Il existe aussi un musée situé dans le camp militaire Roi Albert 1er à Marche-en-Famenne, ce musée dépend du conseil d'administration ; un autre musée est localisé dans la citadelle de Huy et géré par la section de Huy et 6 Ch A.

Notre fraternelle est une association nationale indépendante qui regroupe et représente tous ceux, qui depuis la création des Chasseurs Ardennais en 1933, ont servi, sous quelque statut que ce soit (active, milicien, réserve, rappel) dans les unités de Chasseurs Ardennais. Son but est donc absolument désintéressé. Son objet détaillé figure à l'article 3 de ses statuts.

2- Assurances

a- L'assurance obligatoire

Sauf s'il agit avec une intention de nuire ou s'il commet une faute grave ou s'il est habitué de négligences répétées, le volontaire n'est pas civilement responsable des dommages qu'il cause dans l'exercice d'une activité de volontariat organisée au profit de la fraternelle, d'une de ses sections ou du musée de Marche-en-Famenne sauf s'il s'agit de dommages causés à lui-même.

La fraternelle est civilement responsable des dommages causés par ses volontaires sauf dans les cas cités et soulignés ci-dessus.

En application de la loi et durant l'activité, les volontaires sont couverts par les contrats suivants :

Ethias n°45.165.033 (ne concerne pas les porte-drapeaux) ;
Ethias n°45.007.239 (concerne uniquement les porte-drapeaux) ;
b- Les assurances non obligatoires

Les volontaires sont couverts pour les dommages corporels qu'ils pourraient encourir durant l'activité et sur le chemin de l'activité par les contrats suivants :

Ethias n° 45.168.707 (ne concerne pas les porte-drapeaux) ;
Ethias n° 45.007.239 (concerne uniquement les porte-drapeaux) ;
Ethias n° 45.090.861 (concerne uniquement les porte-drapeaux en activité professionnelle).

c- Lorsqu'un dommage est causé lors d'une activité de volontariat, le volontaire responsable de ce dommage avertit immédiatement et par la voie la plus rapide, le président ou le secrétaire de la section ou le directeur du musée suivant le cas et lui transmet, ensuite, dans les plus brefs délais une déclaration écrite, datée et signée reprenant les informations suivantes : les noms et adresses du volontaire et de la victime ; le lieu, la date et l'heure de l'accident, ses causes et sa nature, les circonstances dans lesquels il s'est produit ; les noms, prénoms et adresses des principaux témoins.

Le président ou le secrétaire de la section ou le directeur du musée suivant le cas prévient le trésorier national ou le secrétaire national et lui communique les informations reçues.

Le délai entre l'accident et sa déclaration à l'assurance est de huit jours.

3-Indemnités

Les indemnités couvrent des frais supportés par le volontaire durant l'exercice d'une action de volontariat ; il ne s'agit donc pas d'une rétribution.

Le versement d'indemnités est facultatif. La décision de verser des indemnités est laissée à l'initiative des responsables des organes de la fraternelle (conseil d'administration, sections, musée de Marche-en-Famenne et chaque organe pour ses volontaires) ; éventuellement, une circulaire précisera ce point.

Le paiement d'indemnités est admis, uniquement, sur présentation de pièces justificatives. En cas de non-respect de cette règle, le volontaire doit déclarer les indemnités perçues comme s'il s'agissait d'un revenu sauf s'il peut en prouver le bien-fondé par des pièces justificatives.

4-Cas particuliers

Les bénéficiaires d'allocations (chômeurs, pré-pensionnés, incapacité de travail, revenu d'intégration, aide aux personnes âgées) sont soumis, dans certains cas à des obligations particulières. C'est le cas pour les chômeurs, pré-pensionnés et ceux en incapacité de travail. Si vous appartenez à une des catégories précitées adressez-vous au président ou au secrétaire de votre section ou au directeur du musée qui vous informera des démarches à effectuer (articles 13 à 21 de la loi du 3 juillet 2005).

Le volontariat n'est pas une activité lucrative et n'a pas d'impact sur les allocations familiales.

Maurice DIEU, Vice-président national

Une loi publiée le 5 septembre 2006 modifie les conditions d'octroi de la gratuité des soins de santé

à certains anciens combattants et victimes de guerre, à l'intervention de l'Institut des Vétérans - Institut national des Invalides de Guerre, Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Extrait :

« Art. 2. L'article 1^{er}, b, 1^o, de l'arrêté royal du 23 décembre 2002 fixant les modalités selon lesquelles l'Etat assure la gratuité des soins de santé, à l'intervention de l'Institut National des Invalides de Guerre, Anciens Combattants et Victimes de Guerre, à différentes catégories d'anciens combattants et de victimes de guerre, est remplacé par la disposition suivante :

" 1^o les ressortissants de l'Institut national, qui ne sont pas titulaires d'une pension d'invalidité et assimilés, **pour autant qu'ils totalisent une période d'au moins 9 mois** dans un ou plusieurs statuts de reconnaissance nationale. «

In memoriam



Mme Champion, veuve du Général Champion qui fut Président d'Honneur de notre Fraternelle, est décédée à Bruxelles le 15 octobre. Ses funérailles se sont déroulées à Auderghem le 19 octobre.

Nous présentons à la famille nos très sincères condoléances.



New

Ciseaux

National n'est plus belge

L'adjectif «national» est condamné à disparaître du vocabulaire belge, c'est évident. Cependant, si les structures de l'Etat sont fédérées, ne formons-nous pas toujours, flamands et wallons, une Nation ? Un petit pas vient encore d'être accompli dans le processus de «dénationalisation» puisque notre aéroport de «Bruxelles-National» a été rebaptisé en «Brussels-Airport». Ça arrange beaucoup de monde ! Tiens, parle-t-on encore de Fête Nationale pour la journée du 21 juillet ?

Où l'on confond cause et résultat !

Un quotidien titrait récemment «Défense : trop de salaires» et dans l'article qui suivait expliquait que la part des salaires continuait d'augmenter à la Défense pour atteindre plus de 66 % du budget du département ce qui laissait une portion manifestement trop congrue pour le fonctionnement et le rééquipement. Les chiffres aurait pu être quelque peu explicités en faisant remarquer que cette situation est provoquée par la stagnation du budget global de la Défense depuis de très nombreuses années malgré une inflation continue dans tous les domaines et non pas par une augmentation des barèmes salariaux. Le titre de l'article aurait donc dû être : «Défense : parent pauvre du budget de l'Etat».

Evidemment, on peut toujours envisager une Xème diminution d'effectifs pour rééquilibrer le budget et il ne serait pas étonnant que certains y pensent intensément !

Où l'on confond cause et résultat ! (bis)

Le ministre de la santé a lancé une Xème (aussi !) campagne d'éducation sexuelle à l'intention des collégiens en leur expliquant comment se préserver des «mauvaises surprises». Pour votre information, il existe d'après le ministre DEUX moyens pour cela, à savoir le préservatif et la pilule et on en distribuera ... Peut-être qu'une certaine éducation morale pourrait également apporter un plus, mais le ministre (qui n'est quand même pas ministre de la santé morale) n'en pipe mot.

Vous avez dit démesure ?

A bien y regarder, la démesure est partout présente dans notre monde et sous différents aspects. Un exemple récent, la vente aux enchères d'UNE truffe blanche d'environ un kilo pour la modique somme de 125.000 euros. Cela laisse rêveur quand on sait que des centaines de millions de personnes sur la planète parviennent à peine à se nourrir ! Mais la vente se faisait au profit d'une œuvre caritative. Ouf, la morale est sauvée et l'acheteur a la conscience tranquille !

De la Section de Vielsalm, ces deux photos prises lors des retrouvailles du 14 octobre (voir Section Vielsalm).



Les anciens accompagnés du Président Lucien Paquay...



...et les encore plus anciens, Place de Bruyère-en-Voges.



SUR LE WEB

Pour des raisons très indépendantes de sa volonté, notre WebMaster ne peut malheureusement pas vous présenter sa page «Sur le Web» dans ce numéro. Vivement le 228 !

Quai des Chasseurs Ardennais

Quelques photos
d'ambiance



...et un Président National
heureux ! En compagnie
du Col e.r. Sténuit et du
LtCol Hre Debroux (de
dos)

ADRESSE RETOUR :

Rue Lambert Dewonck, 135

4432 ALLEUR

www.fraternellechasseursardennais.be

Editeur responsable: Jean Henrioul - av Baron Fallon, 19 à 5000 Namur
Impression : Print House Defence